

DG JUSTICE
LES DROITS DE L'ENFANT

Rapport complet

Octobre 2010

Cette étude a été commandée par la Direction générale Justice et coordonnée par la Direction générale Communication (DGC COMM – Unité « Recherche et Speechwriting »)

Ce document ne représente pas l'opinion de la Commission européenne.
Les interprétations et opinions contenues dans ce rapport ne sont que celles de leurs auteurs.

Eurobaromètre qualitatif

LES DROITS DE L'ENFANT

Etude menée par TNS Qual+ à la demande de la
Direction générale Justice

Etude coordonnée par la Direction générale
Communication

TNS Qual+
Avenue Herrmann Debroux, 40
1160 Bruxelles
Belgique

Sommaire

1	Résumé	5
1.1	Être un enfant en Europe aujourd'hui.....	5
1.2	Définir les droits de l'enfant.....	5
1.3	Protéger les droits de l'enfant	6
2	Objectifs et méthodologie	9
2.1	Contexte et objectifs	9
2.2	Composition de l'étude	9
3	Être un enfant en 2010	11
3.1	Les avantages d'être un enfant aujourd'hui.....	11
3.2	Les inconvénients d'être un enfant aujourd'hui.....	12
3.3	Les sources d'influence dans la vie des enfants.....	14
3.4	Faire entendre la voix des enfants	15
4	Les droits de l'enfant.....	17
4.1	Le concept des droits de l'homme.....	17
4.2	Les droits particuliers des enfants.....	18
5	L'aide et le soutien	19
5.1	Les principales formes d'aide et de soutien	19
5.2	Les autres formes de soutien	21
5.3	Les formes de soutien préférées.....	22
5.3.1	Soutenir les initiatives pour les jeunes	23
5.3.2	Faire évoluer l'opinion publique et diffuser des informations	24
5.3.3	Impliquer les jeunes dans les décisions	25
5.3.4	Mettre en œuvre des programmes de développement spécialisés.....	26
5.3.5	Faire respecter et appliquer les lois.....	26
5.4	Les priorités essentielles	27
5.5	Le soutien proposé pour les groupes vulnérables	27
5.5.1	Les enfants victimes de violences physiques et d'abus sexuels.....	28
5.5.2	Les enfants victimes de harcèlement.....	30
5.5.3	Les enfants vivant dans la pauvreté.....	31
5.5.4	Les enfants placés dans une institution	32
5.5.5	Les enfants sans domicile fixe, vivant dans la rue et sans statut officiel	33
5.5.6	Les enfants ayant des besoins particuliers	33
5.5.7	Les enfants issus de groupes ethniques minoritaires et de familles migrantes	34
5.5.8	Les enfants roms, sinti ou issus de la communauté des gens du voyage	36
	ANNEXE - Guide de discussion	39

Abréviations des pays utilisées dans le rapport¹ :

Pays	Abréviation
Autriche	AT
Belgique	BE
Bulgarie	BG
Chypre	CY
République tchèque	CZ
Danemark	DK
Estonie	EE
Finlande	FI
France	FR
Allemagne	DE
Grèce	EL
Hongrie	HU
Irlande	IE
Italie	IT
Lettonie	LV
Lituanie	LT
Luxembourg	LU
Malte	MT
Pays-Bas	NL
Pologne	PL
Portugal	PT
Roumanie	RO
Slovaquie	SK
Slovénie	SI
Espagne	ES
Suède	SE
Royaume-Uni	UK

¹ Dans le corps du rapport, la liste des États membres présentée entre parenthèses signifie que le sujet concerné a été cité principalement par les répondants des pays indiqués.

1 Résumé

En février 2010, TNS Qual+ a réalisé une étude Eurobaromètre qualitative à la demande de la Direction générale de la Commission européenne chargée de la Justice auprès de jeunes des 27 États membres de l'Union européenne. Cette étude a examiné le sujet des droits de l'enfant et a été réalisée à partir de 170 groupes de discussion. Les répondants, âgés de 15 à 17 ans et ayant des origines socioéconomiques et ethniques variées, y compris des enfants roms, sinti ou issus de la communauté des gens du voyage, ainsi que des enfants ayant des besoins particuliers, ont évoqué les aspects qu'ils estiment les plus importants concernant leurs droits et les droits de l'enfant en général, et les divers obstacles que les enfants peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs droits. La discussion a également porté sur les solutions qui permettraient à leurs yeux de surmonter ces obstacles et sur leurs propositions particulières quant à ce que « le monde adulte » pourrait faire pour mieux protéger et défendre les droits de l'enfant.

1.1 Être un enfant en Europe aujourd'hui

En tant que jeunes citoyens de l'Union européenne à l'heure actuelle, les répondants décrivent en **termes positifs**, et pratiquement de la même façon :

- leur absence relative de responsabilité et de pression ;
- la possibilité pour eux de s'amuser ;
- le soutien qu'ils reçoivent ;
- les possibilités qui leur sont offertes ;
- le rôle positif que la technologie joue dans leur vie.

Les aspects de leur vie qui leur paraissent **moins agréables** sont, notamment, les suivants :

- le manque de confiance que leur accordent les adultes ;
- la pression pour qu'ils réussissent ;
- le harcèlement à la fois physique et parfois mental ;
- les limites aux décisions qu'ils peuvent prendre pour leur propre vie ;
- le risque de dépendance et les menaces mentales et physiques pour leur bien-être ;
- l'impatience de devenir adulte ;
- le manque d'activités pour occuper leur temps libre.

Les jeunes estiment que leurs parents, leur famille, leurs amis et leurs professeurs de sport ou d'autres activités exercent une influence véritablement positive sur leur vie. Ils sont plus partagés à l'égard des enseignants et de la « justice », notamment la police, et considèrent que les médias sont une source d'influence à la fois très positive et négative.

1.2 Définir les droits de l'enfant

Les jeunes sont peu nombreux à réfléchir aux droits de l'homme, même dans une faible mesure, et ils ne les associent pas automatiquement à leur situation personnelle et à celle des personnes qu'ils connaissent. Ils réfléchissent encore moins aux droits particuliers de l'enfant, même s'ils pensent que la plupart des droits de l'homme s'appliquent également aux enfants. Le sentiment qui prévaut toutefois est que les enfants devraient jouir d'un « **droit à l'éducation** » particulier.

Au-delà des aspects liés à l'éducation, le droit qui est jugé le plus important pour les enfants est le « **droit d'être un enfant** » ou, en d'autres termes, le droit de ne pas assumer de responsabilités et la possibilité de jouer, de grandir et de s'épanouir. Les autres droits fondamentaux identifiés par les répondants sont notamment la liberté d'expression, l'accès au logement, à la nourriture et aux soins de santé, le droit à une vie familiale, et le droit d'être respecté et de ne pas être harcelé.

Beaucoup d'enfants ont, en outre, fait référence au « **droit de participer** », certains souhaitant en effet jouer un rôle actif dans les processus de décision qui les touchent directement, comme les choix éducatifs et le droit de vote. Ils ont également exprimé cette aspiration pour les domaines de leur vie où l'on exige d'eux qu'ils réussissent, obtiennent résultats et se réalisent (école, enseignement supérieur ou emploi). Ils l'ont également évoquée dans le contexte d'épreuve familiale liée à la séparation et au divorce : les enfants voudraient participer activement aux décisions prises à leur sujet et avoir le sentiment que leur avis est respecté.

1.3 Protéger les droits de l'enfant

Cette recherche a permis de faire ressortir une distinction nette entre la majorité des enfants qui participent à l'étude qui sont peu susceptibles d'être exposés à une menace concernant leurs droits, et certains groupes particuliers d'enfants que les répondants estiment plus « vulnérables ». Les groupes d'enfants considérés particulièrement vulnérables sont les enfants exposés à la violence ou aux abus, les victimes de harcèlement, les enfants de familles très pauvres, les enfants placés dans une institution, les enfants sans domicile fixe, les enfants ayant des besoins particuliers, et les membres de groupes ethniques minoritaires, comme les Roms, les Sinti ou la communauté des gens du voyage.

Lors de la réflexion sur les mesures potentielles permettant de mieux protéger les droits des enfants, les répondants ont envisagé à la fois leur propre situation et la situation des différents groupes d'enfants vulnérables.

Les jeunes citoyens européens estiment que la responsabilité de la protection des droits de l'enfant incombe principalement aux parents et aux enseignants, pour l'enfant en tant qu'individu, et à « l'État »² pour les enfants en général et les enfants vulnérables et défavorisés en particulier.

Les participants souhaiteraient que les adultes qui sont en lien avec les enfants les écoutent plus attentivement et repèrent les signes avertissant que leurs droits sont menacés. Ils aimeraient également que davantage soit fait, par le biais de la technologie et d'internet, pour impliquer les enfants dans la résolution des problèmes et les informer des dangers.

Plus précisément, les enfants souhaiteraient que le « monde adulte » protège mieux les droits de l'enfant de plusieurs manières :

- **Ils souhaitent que les adultes aient davantage confiance dans les enfants et les impliquent davantage dans les décisions.**

² Le terme « État » désigne ici les acteurs qui élaborent et appliquent les politiques aux niveaux local, régional, national ou même européen, et est employé dans un sens relativement imprécis, de façon à refléter l'utilisation qui en est faite par les enfants.

Ils souhaiteraient que les parents impliquent davantage les enfants dans les prises de décision et les questions qui les touchent de près, comme les choix éducatifs ou le lieu de vie en cas de séparation des parents, et souhaitent disposer de davantage d'informations sur les risques liés aux drogues et à l'alcool.

Afin que leurs droits soient garantis à l'école, ils voudraient que les enseignants soient mieux formés à l'écoute des enfants, à repérer les signes d'atteinte à leurs droits et à les prendre plus au sérieux, en particulier lorsqu'ils signalent un cas de harcèlement.

En ce qui concerne les hommes politiques, les répondants aimeraient que davantage d'efforts soient mis en œuvre pour améliorer l'opinion publique sur les jeunes, pour investir de façon positive dans les offres de loisirs et d'emploi ultérieur des enfants et mieux appliquer les lois existantes.

Ils demandent à ce que l'État (aux niveaux local, régional et national) soutienne davantage les plateformes permettant aux enfants de faire entendre leur voix, à travers un abaissement de l'âge du droit de vote, la désignation de médiateurs ou de « grands frères »³ pour les enfants ou d'autres formes de renforcement de leurs droits politiques. Ils veulent que l'opinion des enfants soit consultée qu'elle soit prise en considération.

Ils aimeraient que les attitudes positives à l'égard des besoins des enfants de groupes minoritaires soient encouragées et que davantage de possibilités éducatives et autres leur soient offertes afin d'encourager ces enfants à s'intégrer pleinement au sein de la culture dominante et de la société.

- **Ils demandent à ce que les adultes respectent la liberté des enfants d'être des enfants**

Ils voudraient que le « monde adulte » finance davantage des aires de jeux et des centres où les enfants en général, et les enfants vulnérables en particulier, pourraient pratiquer un sport, s'amuser ou trouver un refuge.

Ils aimeraient que les enfants ne subissent pas de pression excessive pour obtenir de meilleurs résultats à l'école et suivre des cours complémentaires au détriment du temps réellement « libre ».

- **Ils demandent davantage de communication sur les droits des enfants**

Dans le contexte familial et scolaire, ils voudraient que les enfants soient en confiance pour s'exprimer s'ils estiment que leurs droits sont bafoués. Il importe à cet égard d'encourager le dialogue. Les enfants doivent être assurés de la légitimité de leur acte lorsqu'ils font entendre leurs inquiétudes.

Ils souhaiteraient davantage d'informations, notamment des discussions, sur les droits de l'enfant à l'école et sur les endroits où ils peuvent solliciter de l'aide. Ces informations devraient en outre leur être communiquées par le biais des techniques interactives auxquelles ils sont habitués, par exemple au travers d'un site internet pour les enfants sur le harcèlement. Ils ont conscience de l'existence du harcèlement virtuel, et dans une certaine mesure, de la prudence nécessaire à l'utilisation d'internet/des réseaux sociaux.

³ Un « grand frère » désigne une personne qui s'engage pour les enfants, qui fait fonction de porte-parole pour eux et qui défend leurs droits.

Ils apprécieraient que les lignes d'assistance ou les médiateurs disponibles pour les enfants soient mieux connus. Ils estiment également que des campagnes d'information à l'attention des parents sur les dommages que peut causer une attitude négligente sous l'influence de l'alcool ou de la drogue seraient utiles.

- **Ils appellent à un soutien renforcé en cas de besoin**

Ils estiment que la situation des enfants les plus vulnérables doit être mieux surveillée (au domicile, à l'école ou ailleurs), au besoin, avec un suivi important des services sociaux. Ils aimeraient un soutien psychologique accru pour les enfants en détresse à l'école et, en particulier, des groupes d'entraide et l'accès à une thérapie pour les victimes de harcèlement.

Les parents doivent être sensibilisés à l'importance de consacrer du temps à leurs enfants.

2 Objectifs et méthodologie

2.1 Contexte et objectifs

Cette étude qualitative Eurobaromètre sur les droits de l'enfant a été commandée par la Direction générale Justice de la Commission européenne. Ses objectifs principaux sont les suivants :

- examiner les aspects que les enfants considèrent les plus importants dans leurs droits ;
- comprendre les obstacles que les enfants rencontrent dans l'exercice de leurs droits ;
- recueillir l'opinion des enfants sur les solutions potentielles pour surmonter ces obstacles.

Les conclusions alimenteront les processus de réflexion et de consultation sur les principaux axes d'action qui devront être intégrés à la stratégie européenne sur les droits de l'enfant lors de son élaboration.

Cette étude qualitative fait suite à deux études quantitatives Eurobaromètre menées au cours des deux dernières années visant à déterminer dans quelle mesure les enfants connaissent leurs droits et comprendre à quels défis principaux ils sont confrontés en ce qui concerne leurs droits⁴.

2.2 Composition de l'étude

À travers toute l'Union européenne, 170 groupes de discussion, auxquels 1 445 enfants ont participé, ont été organisés. Dans chaque État membre, le panel était largement représentatif d'enfants de deux sexes âgés de 15 à 17 ans, vivant en régions urbaines et rurales, de niveaux économiques faibles et élevés et de diverses origines ethniques. Le panel incluait en outre 51 enfants présentant certains besoins physiques particuliers. Le travail de terrain a été réalisé en février et mars 2010, auprès de six groupes de discussion dans 23 États membres et huit groupes dans les quatre pays restants (Roumanie, Hongrie, Espagne et Royaume-Uni), dont deux comprenaient des enfants issus de communautés roms, sinti ou de gens du voyage⁵. De plus, un groupe de garçons et un groupe de filles ont à chaque fois été constitués.

La DG Justice a fourni un ensemble d'instructions détaillé pour les modérateurs et approuvé le guide thématique (inclus dans l'annexe au présent rapport). L'identité du commanditaire du projet n'a été révélée aux participants qu'à la fin des groupes de discussion.

Le lecteur doit garder à l'esprit que, même si les répondants ont été invités au cours des discussions à réfléchir aux besoins d'enfants plus jeunes, les

⁴Voir Eurobaromètre Flash 235, disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_235_en.pdf, et Eurobaromètre Flash 273, disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_273_en.pdf (uniquement en anglais).

⁵ Dans la suite du rapport, le terme « Rom » est employé pour faire référence aux Roms, aux Sinti et aux gens du voyage, et dans tous les cas où il n'est pas cité directement par un répondant, il est employé pour désigner les trois groupes.

observations de l'étude reflètent fortement les opinions de la tranche d'âge auprès de laquelle l'étude a été menée.

Les groupes de discussion ont duré deux heures et ont eu lieu entre le 1^{er} et le 12 mars 2010.

Les citations textuelles sont abondamment utilisées dans le rapport car elles donnent l'occasion aux répondants de « parler leur propre langage » et permettent au lecteur de mieux comprendre dans quelle perspective les enfants perçoivent les sujets évoqués. La nationalité et le sexe des répondants sont à chaque fois précisés, mais les citations sélectionnées sont représentatives de sentiments similaires exprimés par les répondants dans d'autres États membres. Cette attribution ne peut donc être assimilée à l'indication d'un lien spécifique avec le pays concerné.

3 Être un enfant en 2010

Nous avons commencé l'entretien par une discussion sur les sujets de préoccupation immédiats de nos répondants concernant leur vie quotidienne. Un bref exercice préalable a été confié aux répondants, au cours duquel ils devaient décrire ce qui leur semble « formidable » et « ennuyant » quand on est un enfant aujourd'hui. Cette discussion préalable au sein des groupes a permis de mettre l'accent sur leurs réflexions de façon à introduire le concept des sources d'influence sur la vie des enfants et à identifier quelques thématiques pour la suite de la discussion.

3.1 Les avantages d'être un enfant aujourd'hui

Les enfants de 15 à 17 ans estiment que le fait d'être un enfant dans l'Union européenne à l'heure actuelle implique une multitude d'aspects **positifs**, parmi lesquels quatre principaux se sont dégagés lors de la discussion. La plupart des enfants apprécient ainsi les aspects suivants :

- La jeunesse est une période d'**amusement et d'absence de responsabilité**, beaucoup bénéficiant aujourd'hui de possibilités de voyage et autres plus nombreuses que par le passé.
- Les **réseaux de soutien** de la famille et des amis sont reconnus et l'aide financière apportée par une famille offrant la sécurité est appréciée.
- La **technologie** a un effet libérateur et offre de nouvelles possibilités de divertissement, d'interaction et de communication.
- L'accès aux **services de santé**, à l'**éducation**, le **bien-être** croissant et le **respect des adultes** sont salués.

« Tout est plus accessible pour nous que cela ne l'était pour nos parents et nos grands-parents. Tout est à portée de main. Il n'y a plus de contrôle comme dans le passé. » (Slovénie, fille)

« Nous n'avons plus aucune limite imposée politiquement, comme nos parents en avaient. » (République tchèque, garçon)

« Les portables, internet, ma mère n'avait pas toutes ces choses, et moi, je n'imagine même pas la vie sans. » (Allemagne, fille)

« Je suis dans une école pour enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. Nous sommes environ huit par classe. Par conséquent, je reçois beaucoup plus d'attention du professeur que si j'étais dans une école normale. Dans le passé, je ne pense pas que cela existait. » (Pays-Bas, garçon)

Dans quelques États membres, les jeunes ont également évoqué le fait que cette liberté s'est accrue sur un plan formel, du fait de la protection que leur confère le système juridique à leur âge :

« [Les enfants] sont davantage protégés par la loi en ce qui concerne les mauvais traitements. » (France, fille)

Les enfants de certains États membres ont également cité le respect accordé par les adultes parmi les aspects plaisants dans la vie d'enfant à l'heure actuelle :

« Nous pouvons participer à la prise de décisions et nous sommes pris plus au sérieux par les adultes. » (Autriche, fille)

Une majorité d'enfants se sentent protégés et soutenus par leur entourage, en particulier par leur famille, bien que quelques-uns ne bénéficient pas d'une telle stabilité.

3.2 Les inconvénients d'être un enfant aujourd'hui

À l'instar des aspects positifs, il existe de grandes similitudes entre les réponses des enfants sur les aspects qui leur déplaisent dans le fait d'être un enfant à l'heure actuelle. Les principaux facteurs indiqués sont les suivants :

- Le manque de respect des adultes
- La pression pour la réussite
- Le manque de soutien de la part des parents
- Les restrictions et les sources d'influence extérieures
- La pression des autres enfants, les dépendances et la violence

Le manque de respect

Certains enfants ont l'impression que les adultes, et le « monde adulte » en général, ne leur montrent pas suffisamment de respect :

« Personne ne nous écoute, personne ne sait ce dont nous avons envie, et en particulier, les politiques n'ont pas la moindre idée de ce qui est le mieux pour nous. C'est très décevant quand je parle à une personne plus âgée et que la réponse est "tu es trop jeune pour comprendre". » (Grèce, fille)

- *« Dans le domaine politique, je n'ai nulle part mon mot à dire en tant qu'individu. » (Pologne, garçon)*

Pour beaucoup, le manque d'écoute à l'école est particulièrement problématique. Certains pensent que ce mépris est dû à leur jeune âge, tandis que d'autres estiment qu'ils subissent une discrimination active :

« Je crois que les jeunes sont souvent accusés et qu'on leur colle souvent une étiquette. L'attitude générale fait parfois penser que "tout" est de notre faute d'une manière ou d'une autre, comme si nous étions une sorte de problème pour la société ou quelque chose de ce genre. » (Finlande, garçon)

« La police est plutôt dure avec nous, on risque d'être arrêté sans raison, simplement parce qu'on porte un manteau large, ils pensent qu'on est des délinquants. » (Danemark, garçon)

La mise à l'écart des décisions fondamentales qui concernent leur vie fait partie des aspects ennuyant cités par les répondants, notamment dans les périodes critiques, comme le divorce des parents :

« Quand mes parents ont divorcé, il y a eu un tas de gens qui ont pris des décisions "dans mon intérêt". Personne ne m'a demandé mon avis. Ils m'ont mis devant le fait accompli et j'ai dû accepter les décisions qui avaient été prises en mon nom. Je ne suis pas idiot ou incapable d'avoir ma propre opinion sur la situation. » (Luxembourg, garçon)

La pression pour la réussite

Beaucoup estiment qu'une pression importante pèse sur eux pour qu'ils réussissent leurs études et leurs examens et « s'en sortent bien » dans la vie :

« Trop d'apprentissage ; ils nous demandent trop. » (Slovénie, fille)

« Les parents, la société, les professeurs - ils attendent énormément de nous, ils veulent qu'on aille à l'université et qu'on réussisse dans la vie. » (Estonie, fille)

Certains considèrent que la réussite scolaire est trop valorisée, et qu'en parallèle, les possibilités de loisirs pour les jeunes à la fin de l'adolescence sont trop rares :

« Quand on est petit, il y a une foule d'activités à faire, mais pour les jeunes de notre âge, [il n'y a rien] si on n'est pas [intéressé par] le sport. » (Irlande, fille)

Le manque de soutien de la part des parents

Certains enfants estiment qu'ils ne reçoivent pas suffisamment de soutien de la part de leur famille. Dans plusieurs pays, les répondants ont évoqué le fait que leurs parents sont tellement occupés à travailler pour gagner leur vie qu'ils n'ont plus de temps à consacrer à leurs enfants :

« On se sent plutôt seul, en imaginant quel effet cela produirait si nos parents étaient à la maison, s'ils s'occupaient de nous et s'ils nous demandaient comment on se sent. » (Allemagne, fille)

Les restrictions et sources d'influence extérieures

Les restrictions apportées à leurs droits (en particulier, l'interdiction de conduire) sont ennuyeuses aux yeux de nombreux jeunes de 15 à 17 ans.

Bon nombre de répondants ont, par ailleurs, indiqué que le manque de possibilités pour gagner de l'argent, comme un emploi à temps partiel ou autre, est un élément déplaisant dans leur vie. Ils éprouvent le sentiment que l'économie « leur tourne le dos » au moment précis où ils aimeraient commencer à gagner leur vie :

« Le chômage des jeunes est considérable à l'heure actuelle, et je n'aime pas le fait qu'à moins de 16 ans, on ne peut trouver que des emplois nuls, comme la distribution de journaux. Avant, on pouvait trouver un chouette petit travail beaucoup plus facilement. » (Pays-Bas, fille)

La pression des autres enfants, les dépendances et la violence

Les risques liés aux mauvaises fréquentations, qui peuvent entraîner des dépendances et de mauvaises habitudes pouvant devenir destructrices, sont reconnus par beaucoup, et identifiés à une menace pour leur vie. L'influence mutuelle des jeunes entre eux est perçue comme une menace potentielle, en lien avec la pression de la conformité :

« Plus de mauvaises tentations - les drogues, le tabac, l'alcool. » (Estonie, garçon)

« On essaie de fumer et de sniffer juste pour être cool et s'intégrer dans le groupe. » (Suède, garçon)

Dans plus de la moitié des États membres, la violence a été citée parmi les aspects négatifs de la vie des enfants :

« Il y a des bandes qui sont capables de tuer pour une cigarette et des jeunes qui sont vicieux quand ils sont [entraînés] par un groupe. » (Italie, garçon)

« Certains enfants pensent qu'il est normal que votre père vous batte quand il est en colère... » (Bulgarie, fille)

« Les gens ont plus peur, alors les parents s'inquiètent pour nous. La société a plus peur. » (Irlande, fille)

3.3 Les sources d'influence dans la vie des enfants

Les répondants ont été invités à identifier les personnes et les choses qui exercent la plus grande influence sur leur vie, leurs choix et leurs décisions.

Les parents, les membres de la famille plus éloignée et les amis proches sont décrits comme les personnes qui influencent le plus la vie des enfants et dont l'opinion influence le plus les décisions qu'ils prennent :

« La famille est tout, la tradition, quand on se marie, c'est tout pour les Roms. Ils ont beaucoup d'attentes, le mariage, les enfants, le type de famille dans laquelle on entre. » (Royaume-Uni, fille)

« Pour moi, les amis m'influencent d'une façon positive. Ils m'aident quand j'ai des problèmes. » (Roumanie, garçon)

Au-delà de ce cercle immédiat, les **enseignants** sont presque toujours désignés en deuxième position dans la liste des principales sources d'influence. Il s'agit toutefois de la relation, et du type d'influence, entourée de la plus grande ambiguïté :

« S'ils ne nous aiment pas, on est fichu, on ne peut rien faire. » (France, garçon)

« Un enseignant pourrait être une sorte de deuxième parent, on passe la moitié de notre temps avec eux. Pour les plus jeunes enfants, ils sont vraiment comme des parents. » (Bulgarie, fille)

D'autre part, il est souvent considéré que les **professeurs de sport** jouent un rôle substantiel pour bon nombre de jeunes :

« Les profs de sport sont un peu comme les enseignants, si on pratique un sport vraiment sérieusement, ce qu'ils pensent ou ce qu'ils disent va évidemment compter. » (Finlande, fille)

Les **médias** constituent une autre source d'influence vis-à-vis de laquelle les enfants se montrent ambivalents. Ils sont perçus sous un jour positif car ils fournissent des informations et permettent de découvrir le monde, mais aussi sous un jour négatif en ce qu'ils montrent la violence, encouragent le

matérialisme et créent la possibilité d'entrer en contact avec des personnes qui peuvent faire du mal aux enfants :

« Il y a beaucoup de violence à la télévision. Elle a un bon côté aussi, elle nous apporte des informations. » (Roumanie, garçon)

Dans le même ordre d'idées, les répondants ont tendance à percevoir la police et « la justice » d'une manière très disparate, parfois positive et parfois négative :

« Il est important dans une société de respecter certaines lois afin de maintenir la paix. » (Allemagne, garçon)

« Si vous faites partie d'un grand groupe, la police vous juge directement. Nous sommes discriminés pour rien. » (Irlande, fille)

Enfin, pour la plupart des enfants, le monde politique et ses acteurs sont jugés relativement éloignés :

« Une influence plutôt faible. Pour le moment, sachant qu'on n'a pas réellement de grandes responsabilités, leur influence reste modeste. » (France, garçon)

3.4 Faire entendre la voix des enfants

Enfin, pour analyser l'expérience des répondants sur ce qu'est être un enfant en 2010, nous leur avons en particulier demandé dans quelle mesure ils estiment que leur voix est entendue dans la société.

L'immense majorité des enfants se sont dits satisfaits de la façon dont leurs parents, leur famille plus éloignée et leurs amis prennent en compte leur point de vue.

« Nous savons que nos parents sont nos parents. Ils m'écoutent et ils acceptent également mon point de vue. Parfois ils le respectent, et parfois non. » (Luxembourg, fille)

« J'ai des parents qui essaient de fonctionner avec moi d'égal à égal et de respecter mes opinions, mais la mère de mon meilleur ami le traite comme un bébé incapable de faire un choix sensé. » (République tchèque, garçon)

L'autorité parentale est largement acceptée, bien que quelques jeunes de cette tranche d'âge commencent à la critiquer :

« Être libre, me débarrasser de mes parents, vivre seule dans ma propre maison. Je n'aime pas quand ils me demandent en criant "Où es-tu allée ? Qu'est-ce que tu as fait ?" » (Roumanie, fille)

« Ils nous cassent les pieds. C'est ma maison et ces règles s'appliquent ici. » (Slovénie, garçon)

En dehors du cercle familial et amical restreint, la plupart des enfants admettent qu'ils peuvent souvent dire ce qu'ils pensent et apporter leur contribution aux décisions, mais beaucoup regrettent qu'ils ne puissent pas être entendus sur les « sujets importants » qui influencent leur vie, comme les législations portant sur l'enseignement.

« Je voudrais qu'ils agissent après nous avoir écoutés. Pour l'instant, ça ne fait aucune différence qu'on leur dise notre avis ou non. La conversation n'est qu'une perte de temps stérile. » (Lituanie, garçon)

« Je souhaiterais dire quelque chose sur l'environnement. Les adultes décident tout pour nous, mais dans l'état actuel des choses, c'est nous qui aurons le problème sur les bras et qui devons le résoudre. » (Pays-Bas, fille)

« Avoir plus de droits, non seulement pour que nous puissions exprimer nos opinions, mais aussi pour que notre voix soit entendue et prise en considération. Ce droit nous est reconnu, mais il est négligé. » (Lituanie, fille)

Dans certains exemples, les jeunes témoignent néanmoins de sentiments plus positifs quant à l'écoute qui leur est accordée :

« Lorsqu'ils ont supprimé les terrains de basket, j'ai envoyé une lettre, et un mois plus tard, ils ont réinstallé le terrain de basket. » (Belgique, garçon)

« Ils accordent une plus grande attention aux jeunes à l'heure actuelle... tout le monde peut contribuer un peu à la société. » (Danemark, garçon)

Les principaux domaines dans lesquels les participants estiment que leur voix n'est pas suffisamment entendue ont trait à l'école, et dans une moindre mesure, à la politique. Certains apprécieraient d'ailleurs d'avoir la possibilité de participer davantage aux affaires politiques :

« Le journal indépendant de l'école, réalisé par les élèves et pour les élèves, est parfois censuré par les services du Directeur. » (Pologne, fille)

« Dans mon école, peu importe ce que nous disons, cela ne sert à rien. Ils ne nous écoutent pas, uniquement à cause de notre âge. » (Espagne, fille)

« Nous n'avons aucune influence sur les questions politiques, on pourrait même se promener avec des banderoles et déclencher des émeutes d'adolescents, ça ne changerait rien parce que nous n'avons aucun statut politique. » (Royaume-Uni, fille)

« En ce qui concerne les lois, on ne décide pas, on ne les vote pas ; il y a des lois contraignantes, mais on ne choisit pas, ce sont nos parents. » (France, fille)

Les jeunes ont généralement l'impression qu'ils peuvent davantage exercer une influence s'ils appartiennent à un groupe :

« Nous avons un parlement des élèves à l'école, qui se compose de trois représentants de chaque classe. Nos propositions sont débattues, et normalement, elles sont acceptées. » (Bulgarie, garçon)

« Je ne pense pas que si j'arrive tout à coup avec une proposition, ils vont diminuer les impôts, mais si on se réunit dans un groupe qui pense la même chose, on peut obtenir que quelque chose soit fait. » (Danemark, garçon)

4 Les droits de l'enfant

Après l'examen de l'avis des répondants sur la vie des enfants en 2010, la discussion a évolué vers le concept des droits de l'homme en général et des droits de l'enfant en particulier. Les répondants ont été invités à ce stade à élargir leur réflexion afin d'envisager les droits de l'enfant sur un plan plus général, et non seulement par rapport à leurs perspectives personnelles.

4.1 Le concept des droits de l'homme

Il semble que les jeunes citoyens de l'Union européenne ne réfléchissent pas beaucoup aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant dans leur vie quotidienne. Ils sont relativement prolixes sur les droits de l'homme lorsque le sujet leur est suggéré, mais ils éprouvent davantage de difficultés à évoquer les droits particuliers des enfants.

La plupart des enfants connaissent le concept des droits de l'homme, quoique d'une manière très générale et plutôt abstraite. Les commentaires divergent sur l'interprétation de ce concept, son origine et la façon dont ils sont exprimés :

« Les droits de l'homme sont les droits de tout être humain, homme ou femme ; ils sont arrivés après la Révolution [française], ils signifient que tout le monde est égal, que chaque personne doit être respectée. Les droits de l'enfant relèvent du même concept. » (France, garçon)

« Ce sont les choses de base auxquelles une personne a droit, les choses dont on a réellement besoin et dont on ne peut pas se passer. » (Pays-Bas, fille)

« Les droits d'une personne doivent s'arrêter là où les droits d'une autre commencent. » (Chypre, garçon)

« J'en ai entendu parler [des droits de l'homme], mais je ne sais pas ce que c'est. » (Espagne, fille)

Dans la grande majorité des pays, les répondants ont principalement entendu parler des droits de l'homme et des libertés dans le cadre scolaire. La télévision, internet, les autres médias et les parents comptent également parmi les moyens grâce auxquels les répondants ont entendu parler de ces concepts. Ces sources n'ont toutefois été mentionnées que dans des cas isolés.

Interrogés sur les droits de l'homme auquel chacun devrait avoir/a droit, les répondants ont dressé une longue liste, nettement influencée par leurs préoccupations en tant qu'enfants et pour les enfants. Les sujets fréquemment évoqués sont énumérés ci-après, dans un ordre correspondant sensiblement à leur fréquence de citation :

- le droit à l'éducation,
- la liberté de parole / d'expression,
- la nourriture / la boisson / l'habillement,
- Le droit à un logement / un endroit où vivre
- le droit à accéder aux soins de santé,
- le droit à l'égalité / à la non-discrimination,
- La liberté de culte,

- la liberté de choisir,
- le droit à la famille / à l'amour,
- le droit à la vie,
- le droit à la protection contre les abus / la violence,
- le droit à la justice,
- le droit au travail,
- le droit à la sécurité,
- le droit aux préférences / à l'orientation sexuelles,
- le droit de vote / de codécision,
- le droit au temps libre,
- le droit à la protection contre le racisme.

4.2 Les droits particuliers des enfants

La majorité des répondants estime que les droits des enfants devraient être, pour l'essentiel, identiques aux droits de l'homme plus généraux qu'ils ont identifiés.

Interrogés sur les droits qu'ils proposeraient spécialement pour les enfants, les répondants mentionnent cependant toute une série d'autres propositions. Les idées principales, classées dans l'ordre de leur fréquence de citation, sont répertoriées ci-dessous :

- le droit de jouer / d'avoir une enfance,
- le droit de choisir leur lieu de vie (en cas de divorce des parents),
- le droit (la possibilité financière) de pratiquer un sport,
- la protection des enfants victimes de pornographie / d'abus / de prostitution,
- le droit de commettre des erreurs / de ne pas être punis,
- le droit à l'information,
- le droit à la protection de leur identité / à la sécurité sur internet / à la protection face au harcèlement virtuel,
- le droit d'apprendre / d'acquérir la capacité de mener une vie indépendante à l'âge adulte,
- le droit à davantage d'informations avant de choisir les matières scolaires,
- le droit de ne pas devoir travailler,
- le droit d'être écouté,
- le droit de mûrir à son rythme.

La plupart des droits ainsi évoqués se rapportent à des notions relativement abstraites, comme l'information, l'amour, le respect ou l'appartenance à une société juste. Une autre catégorie de droits porte sur la promotion des droits d'autres enfants jugés plus fragiles (enfants atteints de déficiences physiques ou de difficultés d'apprentissage).

5 L'aide et le soutien

Les répondants ont été invités tout au long de la discussion à imaginer la façon dont le « monde adulte » pourrait mieux **soutenir et protéger les droits de l'enfant** et **informer les enfants** sur leurs droits. Ce chapitre résume les principales réflexions qui se sont dégagées à cet égard et fournit quelques exemples de propositions précises formulées par les enfants au cours des groupes de discussion. Les répondants ont non seulement indiqué les thèmes fondamentaux qu'ils souhaiteraient voir pris en compte, et le type de soutien qu'ils apprécieraient, mais ont également donné des pistes sur les groupes d'enfants les plus fragiles, sur les sujets à traiter en particulier et sur les domaines dans lesquels un soutien pourrait leur être apporté.

Les répondants ont examiné plusieurs moyens permettant de mieux protéger les droits de l'enfant. Les priorités varient d'un État membre à l'autre, mais quelques thématiques communes se distinguent dans leurs souhaits :

- Un **soutien financier accru** pour les personnes moins favorisées dans la société
- Davantage d'**informations** sur les droits de l'enfant et les lieux où s'adresser pour obtenir de l'aide et des conseils
- L'organisation d'un **soutien psychologique** plus important dans les écoles pour les enfants vulnérables
- **Davantage d'infrastructures pour les jeunes** – centres, associations de jeunesse, installations sportives – afin qu'ils disposent d'un endroit sûr où aller
- **L'application des lois existantes** de façon à créer une meilleure protection pour les enfants, notamment les lois protégeant les enfants contre le harcèlement, et une meilleure aptitude de la police à écouter les enfants et à faire respecter leurs droits

Dans ce chapitre, la première partie décrit les formes de soutien actuelles mentionnées par les enfants, la deuxième, leurs idées sur les sources et les formes de soutien supplémentaires qu'ils préféreraient, et la troisième, les différentes catégories d'enfants qu'ils estiment vulnérables et les solutions particulières qui pourraient être appliquées pour les aider et les soutenir.

5.1 Les principales formes d'aide et de soutien

La discussion sur leurs droits a clairement permis de montrer que les enfants songent le plus souvent immédiatement aux droits et à ce qu'ils signifient pour eux **à la maison** et **à l'école**. C'est donc en lien avec ces deux contextes que la plupart se sont sentis aptes à expliquer comment ils réagiraient s'ils estimaient que leurs droits étaient menacés. Ce faisant, l'accent a été mis sur les formes de soutien existantes actuellement. Nous examinons tout d'abord les principaux types de soutien auxquels les enfants font confiance, puis les autres types auxquels ils ne recourent qu'occasionnellement ou dans des circonstances particulières.

Lorsqu'il leur a été demandé d'imaginer ce qu'ils feraient s'ils étaient confrontés à une situation dans laquelle leurs droits sont niés ou enfreints **à leur domicile** (du fait de violences, de négligence ou d'abus, par exemple), la majorité des enfants

à travers l'Union européenne **déclare qu'ils s'adresseraient** en premier lieu à **leur famille et à leurs amis** :

« Notre famille nous dit quoi faire, parce qu'après tout, ils nous connaissent et ils connaissent la vie. Ils ne nous connaissent pas toujours parfaitement mais ils peuvent parfois réellement nous aider à nous sortir d'un mauvais pas. » (Pologne, garçon)

« Je confie mes problèmes à quelqu'un que je connais bien. » (Pays-Bas, fille)

« Une fille qui est battue par son père pourrait se tourner vers sa grand-mère. » (Belgique, fille)

« On peut parler davantage avec ses frères et sœurs qu'avec ses parents. » (Italie, garçon)

« Pour moi, les amis m'influencent d'une façon positive. Ils m'aident quand j'ai des problèmes. » (Roumanie, garçon)

Certains préféreraient toutefois ne pas s'épancher sur les problèmes de ce type auprès de leurs parents ou de leurs amis, mais rechercher une aide plus distante :

« Je ferais d'abord des recherches sur internet, je n'aimerais pas parler face-à-face avec qui que ce soit. » (Finlande, fille)

D'autres encore préféreraient ne pas parler du tout de leurs problèmes :

« La majorité des enfants se contenteront de supporter, parce qu'ils pensent que ce n'est pas assez grave pour en parler à un enseignant ou à la police. » (Estonie, garçon)

S'agissant de la **violation de leurs droits à l'école**, les problèmes majeurs résident, d'après les répondants, dans le **harcèlement** par d'autres enfants et l'**attitude des enseignants**, en particulier, parce qu'ils ne prennent pas suffisamment au sérieux les récits de harcèlement et qu'ils soumettent les enfants à une pression déraisonnable par la quantité de travail qu'ils exigent.

S'ils étaient victimes d'une atteinte à leurs droits à l'école, la plupart émettent l'hypothèse qu'ils feraient en premier lieu intervenir leurs parents, même si certains jeunes rechignent à impliquer leurs parents dans les événements qui se passent à l'école :

« Je le dirais à mes parents... mais on se sent mal à l'aise de dire à ses parents que quelqu'un nous frappe à l'école. » (Espagne, garçon)

Pour ce qui est du harcèlement en particulier, beaucoup ne signaleraient pas le problème à leurs parents et préféreraient « trouver leurs propres solutions » :

« Je réglerais la situation avec mes amis. On n'a pas besoin de la police ou des adultes. » (Luxembourg, garçon)

Les enfants perçoivent également dans leurs enseignants ou le personnel scolaire de plus haut rang une source d'aide potentielle dans un éventail de situations difficiles :

« Ils sont toujours présents. S'il y avait quelque chose dont on a besoin de leur parler, je connais certains enseignants auxquels on pourrait faire appel pour obtenir des conseils. » (Irlande, fille)

Si un enseignant est la personne qui enfreint les droits de l'enfant, certains font état d'une réticence à s'adresser à d'autres enseignants ou même à leurs parents à cause des répercussions éventuelles qu'ils imaginent :

« Si on parle de problèmes avec un professeur, par exemple [si on dit qu'il/elle] est raciste, on risque de se mettre le professeur à dos [le professeur peut se livrer à des représailles] par la suite et l'école ne fera jamais rien. » (Belgique, garçon)

Dans certains États membres, les enfants ont indiqué qu'ils pouvaient avoir accès à une assistance psychologique par le biais de leur école. Lorsque ce service est disponible, il est jugé utile et pertinent et est apprécié :

« Je parlerais de mauvais traitements avec un psychiatre, une personne que je ne connais pas en qui j'ai confiance, mais je sais qu'il peut m'aider. » (France, garçon)

« Le droit de parler à une personne à qui on peut se fier, sans que nos parents le sachent. Avec une obligation de confidentialité... qui ne répète pas ce qu'on lui dit, avec qui on peut ressentir un lien. » (Belgique, fille)

D'autres formes appréciées de soutien complémentaire que les écoles peuvent parfois mettre en place ont également été mentionnées, comme les conseillers scolaires, les avocats de la jeunesse, l'écoute pastorale et les agences de protection de l'enfance.

En général, les enfants semblent satisfaits du soutien qu'ils reçoivent à l'école, mais nombreux sont ceux qui en voudraient « beaucoup plus », en particulier, un soutien de la part de psychologues susceptibles d'apporter une contribution spécialisée ou d'enseignants à même de repérer les problèmes.

5.2 Les autres formes de soutien

Dans toutes les régions de l'Union européenne, un grand nombre d'**enfants ignorent l'existence de services et de ressources particuliers auxquels ils peuvent recourir**, en dehors de leur famille, leurs amis et leurs enseignants, **s'ils ont un problème**. Au fil de l'étude, une série d'autres formes de soutien potentiel ont toutefois été identifiées, parmi lesquelles **la police, les lignes téléphoniques d'assistance spécialisées, les services sociaux et les tribunaux**.

Une grande ambivalence prévaut parmi les enfants de la tranche d'âge étudiée à propos de la police. Pour les problèmes très graves, ils sont conscients qu'ils doivent s'adresser à cette instance, mais ils éprouvent en même temps beaucoup de sentiments négatifs à son égard. Dans certains cas, cela tient à ce que la police est considérée comme un aspect de la société qui exerce une influence restrictive sur la vie (les « droits ») des jeunes de 15 à 17 ans, dans d'autres cas, à ce que les enfants ont l'impression qu'elle n'accorde pas un sérieux suffisant à leurs préoccupations, ou dans les cas plus extrêmes, qu'elle déploie insuffisamment d'efforts pour enquêter sur les violations des droits de l'enfant.

Les jeunes de 15 à 17 ans perçoivent « l'autorité officielle » comme un dernier recours, mais il ne fait aucun doute que certains s'adresseraient bel et bien à la police dans des circonstances extrêmes, par exemple, s'ils sont victimes de violences urbaines :

*« Nous avons écrit à la police parce qu'il n'y a nulle part d'autre où aller. »
(Lituanie, garçon)*

Les **lignes téléphoniques d'assistance** sont généralement appréciées. Les répondants estiment important qu'il existe un endroit où ils peuvent obtenir une aide et des conseils de la part d'une source indépendante si le besoin s'en fait ressentir. Dans quelques pays, les enfants ont également parlé en termes élogieux d'organisations publiques ou bénévoles spécialement créées pour les aider.

Les **services sociaux** seraient une source d'aide supplémentaire utile lorsqu'ils sont disponibles. Bien que peu d'enfants les aient évoqués, ceux qui l'ont fait les ont salués.

À l'instar des services sociaux, le rôle des **tribunaux** dans la défense des droits des enfants a rarement été mentionné, mais lorsque les jeunes y ont fait référence, leurs commentaires étaient plutôt positifs. Ils estiment que la justice n'entraîne pas seulement des « sanctions », mais permet aussi de trouver des solutions pour les jeunes en difficulté.

5.3 Les formes de soutien préférées

Après l'examen des endroits où ils rechercheraient un soutien à l'heure actuelle s'ils estimaient que leurs droits étaient enfreints, les répondants ont également été invités à imaginer la façon dont ils souhaiteraient que les droits des enfants soient mieux expliqués et protégés par le « monde adulte ». Cette discussion a montré clairement que les enfants n'estiment pas posséder de grandes capacités à cet égard et admettent leur propre inexpérience. En les interrogeant sur l'origine dont devrait provenir, selon eux, le soutien aux droits de l'enfant, ils ont donc eu tendance à se concentrer sur deux formes principales :

- les adultes proches des enfants, en particulier **les parents et enseignants** ;
- **les pouvoirs et organismes publics** (aux niveaux local, régional, national et même européen).

Parents et enseignants : les répondants pensent que dans de nombreux cas, les adultes proches des enfants pourraient jouer un rôle accru pour prévenir les violations ou les atteintes à leurs droits et qu'ils devraient « guetter les signes d'alerte ». Il a, par exemple, été noté que les adultes devraient « remarquer » si les enfants deviennent plus calmes, s'ils se mettent en retrait ou s'ils paraissent apeurés :

*« Les parents devraient discuter davantage avec leurs enfants. »
(République tchèque, fille)*

« Nous ne pouvons pas faire grand-chose, c'est à nos parents de s'occuper de tout. » (France, fille)

Les enfants espèrent d'ordinaire le soutien d'un adulte en toute confidentialité et en face-à-face, mais certains ont déclaré qu'ils apprécieraient également l'aide de spécialistes indépendants, même si elle doit être fournie à distance, comme un soutien en ligne pour les victimes de harcèlement virtuel.

Dans certains cas, les enfants pensent que des parents qui sont, du reste, de bons parents peuvent être « trop occupés » pour leurs enfants et ne pas leur consacrer suffisamment de temps et d'attention à cause de l'influence de leur travail ou d'autres responsabilités. À l'évidence, il est important pour les enfants que les parents soient simplement « disponibles ».

Le rôle des **pouvoirs et organismes publics** est largement reconnu, bien que les enfants qui ont participé à l'étude soient restés plutôt vagues dans la terminologie employée pour désigner ces acteurs. Il ressort toutefois de la discussion, qu'aux yeux des enfants, les pouvoirs publics doivent jouer un rôle important sur cinq thèmes principaux :

- soutenir les initiatives pour les jeunes ;
- faire évoluer l'opinion publique et diffuser des informations ;
- impliquer les jeunes dans les décisions (à la fois celles qui les concernent directement et les décisions plus générales) ;
- mettre en œuvre des programmes de développement spécifiques ;
- faire respecter et appliquer les lois.

Les enfants escomptent clairement que l'engagement des pouvoirs publics soit à la fois généreux et ferme. Ils ne souhaitent pas simplement que l'État fournisse un soutien matériel aux familles d'enfants vulnérables, mais ils attendent également qu'il soit rigoureux dans ses affaires, qu'il veille à ce que les citoyens respectent la législation relatives aux droits de l'enfant et qu'il exécute les sanctions prévues par la loi lorsqu'elles sont enfreintes.

Ils ont souligné l'importance que les enfants sachent qu'une aide existe et que la situation peut être améliorée :

« Les adultes devraient tout mettre en œuvre pour que les enfants comprennent que le problème peut être résolu, [de façon à ce que] les enfants n'aient pas l'impression que le monde qui les entoure est mauvais. » (Lettonie, fille)

Les principales propositions émises par les enfants sur les formes d'aide souhaitées sont décrites ci-dessous.

5.3.1 Soutenir les initiatives pour les jeunes

Un thème récurrent est celui d'un meilleur accès aux infrastructures pour les enfants, notamment aux espaces qui leur sont réservés tels que les aires de jeux et les terrains de sport, les centres et les activités pour enfants. Ces infrastructures bénéficieraient, d'après les répondants, à tous les enfants, notamment aux plus vulnérables :

« Davantage d'endroits où les jeunes pourraient se regrouper sans occasionner de nuisances pour les autres. » (Pays-Bas, garçon)

« En tant qu'adolescents, on est dans une zone intermédiaire. Quand on est enfant, on peut aller dans une plaine de jeux ou un parc, et quand on est adulte ou qu'on a plus de 18 ans, on peut littéralement faire ce qu'on

veut, mais quand on est adolescent, il n'y a rien. On est coincé au milieu de tout le reste. » (Irlande, fille)

« Plus de centres de loisirs pour les jeunes. » (Suède, fille)

Non seulement les répondants voudraient davantage d'endroits pour se réunir et réaliser des activités, mais certains ont également laissé entendre que ces endroits fourniraient un abri et un refuge pour les plus démunis ou les défavorisés :

« Créer des centres libres où les enfants et les jeunes adultes pourraient se rapprocher, nouer des liens, s'amuser, jouer, disposer d'une personne compétente à qui s'adresser en cas de détresse personnelle ou de problèmes similaires. » (Slovénie, fille)

5.3.2 Faire évoluer l'opinion publique et diffuser des informations

À travers l'Union européenne, les jeunes considèrent que « l'État » devrait prendre davantage d'initiatives pour sensibiliser la population et faire évoluer les mentalités sur les droits de l'enfant et les risques encourus par les enfants.

« Des représentants de foyers et d'autres institutions devraient se rendre dans les écoles pour informer les élèves des questions liées aux foyers pour lesquels ils travaillent et sur les droits des enfants. » (Chypre, garçon)

« Créer une "Fondation des droits de l'enfant". » (Pays-Bas, fille)

La communication d'informations aux enfants eux-mêmes est largement réclamée, beaucoup exprimant l'opinion selon laquelle une plus grande attention devrait être consacrée à la sensibilisation aux droits de l'enfant par le biais des écoles :

« Il faut commencer tôt [à parler des droits de l'homme] et intégrer systématiquement le sujet pour que cela finisse par couler de source. » (Suède, fille)

« L'école doit être un lieu d'instruction sur les droits de l'homme. » (Allemagne, garçon)

Les enfants se réjouiraient sans conteste d'obtenir des informations supplémentaires à la fois sur les menaces potentielles pour leurs droits et sur l'aide disponible. Un grand nombre de moyens par lesquels ces informations pourraient être communiquées ont été proposés, parmi lesquels les suivants :

- les écoles, à la fois dans les cours et par des procédés moins formels ;
- la création d'organisations spécifiques à cette fin ;
- le lancement de numéros de téléphone spéciaux ;
- des événements ou des campagnes de communication ;
- des programmes télévisés de sensibilisation publique/sociale, à une heure de grande écoute, qui diffusent des coordonnées aisément accessibles ;
- internet ;
- des publicités ou des discussions dans les endroits où les enfants se rencontrent pendant leurs loisirs.

« Publier des brochures d'information avec des numéros que les jeunes peuvent appeler, et les placer dans les écoles, les hôtels de ville, les magasins. » (France, fille)

« Les informations qui nous font défaut sont le nom et les coordonnées de l'agence pour la protection de l'enfance et de toutes les institutions responsables des droits de l'enfant. » (Bulgarie, fille)

« Ils pourraient créer des centres pour les jeunes, avec une ligne d'assistance de permanence 24 heures sur 24. Ils pourraient nous informer sur la personne à qui s'adresser en cas d'urgence... pour déclencher les services sociaux locaux. Le 112 est destiné aux urgences de santé, on ne va pas composer ce numéro. » (Portugal, fille)

Les répondants ont insisté sur l'importance d'exploiter les technologies actuelles, les mêmes médias qu'ils utilisent quotidiennement, pour communiquer avec eux :

« Un site internet devrait être créé avec toutes les adresses qui peuvent aider les enfants. » (Luxembourg, garçon)

« Nous sommes souvent sur internet, sur des sites comme Facebook, nous communiquons beaucoup, on peut tout voir et on sait ce qu'il se passe. » (France, garçon)

L'idée d'un groupe ou d'un organisme spécialement créé pour défendre les droits des enfants, un « grand frère » ou un médiateur des enfants, serait saluée. Un certain nombre de répondants ont constaté la nécessité qu'une personne fasse fonction d'avocat et de porte-parole pour les droits de l'enfant :

« Nous avons besoin d'institutions spécialisées pour les enfants plus jeunes. C'est extrêmement bureaucratique ici et un enfant de 10 à 14 ans ignore complètement comment mener à bien ce parcours du combattant. » (Allemagne, garçon)

5.3.3 Impliquer les jeunes dans les décisions

Certains jeunes ont affirmé sans ambiguïté qu'ils aimeraient participer davantage aux discussions sur les décisions qui concernent leur vie et leur entourage, ou à tout le moins, avoir la possibilité de le faire. D'autres souhaiteraient des parlements de jeunes ou d'autres formes d'implication des jeunes dans les mécanismes politiques :

« Il nous faut un parlement des jeunes... Il en existe un au niveau européen, mais il en faudrait un pour l'Irlande. » (Irlande, garçon)

« Ils ne comprennent pas les bonnes idées que nous avons, nous, les jeunes. » (Suède, garçon)

Une partie sont frustrés par leur manque de pouvoir actuel, même lorsqu'ils ont manifestement voix au chapitre :

« En tant qu'élève, on n'a même pas la possibilité d'être entendu quand on exerce la fonction de délégué des élèves. On doit juste tout accepter, peu importe le nombre d'arguments qu'on met sur la table. » (Allemagne, fille)

Certains jeunes estiment que les enfants plus âgés devraient pouvoir voter, mais un plus grand nombre défendent, de façon parfois vigoureuse, le point de vue selon lequel les gouvernements devraient plus souvent s'interroger sur l'avis des enfants, notamment lors de l'élaboration de lois qui les concernent.

5.3.4 Mettre en œuvre des programmes de développement spécialisés

Au cours des discussions, les répondants ont proposé une série de programmes de développement spécialisés, dont une partie au sein du système éducatif. Il a, par exemple, été proposé d'investir dans la formation des enseignants afin qu'ils accordent le sérieux nécessaire aux problèmes de violence et de harcèlement :

« Une formation complémentaire pour les enseignants les aidant à reconnaître les signes d'abus et de problèmes familiaux. » (Royaume-Uni, filles)

« Lorsque cela se passe à l'école, les enseignants devraient apporter une aide. Ce sont eux qui peuvent remarquer un enfant qui est maltraité et la personne qui le maltraite. » (France, fille)

Dans certains États membres, les enfants se sont montrés plus préoccupés par le niveau général d'investissement dans le budget des écoles :

« Investir dans les écoles. Pourquoi n'y a-t-il pas d'eau chaude dans les écoles ? » (Hongrie, fille)

« Les salaires des enseignants devraient être augmentés, ils prendraient leur travail plus au sérieux. » (Lituanie, garçon)

Les jeunes ont également appelé à un soutien accru pour l'enseignement et les établissements d'enseignement, notamment au moyen de bourses, et à une aide financière accrue pour les activités scolaires au profit des enfants en situation de pauvreté. Beaucoup ont également réclamé plus de soutien de la part de psychologues dans les écoles et les autres établissements accueillant des enfants :

« Un psychologue devrait être disponible dans chaque école, chaque orphelinat. » (Slovaquie, garçon)

D'autres ont proposé d'organiser des contrôles de santé systématiques pour les jeunes plus âgés (pas uniquement les bébés et les jeunes enfants).

5.3.5 Faire respecter et appliquer les lois

Dans de nombreux États membres, il est apparu que les jeunes ont souvent l'impression que les législations sur les droits de l'enfant ne sont pas appliquées avec une vigueur suffisante. Il leur semble important d'encourager les enseignants, entre autres, à respecter les règles qui protègent les enfants :

« J'obligerais les gens à obéir aux règles qui existent déjà aujourd'hui, mais qui ne sont pas respectées, par exemple, à l'école, un contrôle ne doit pas être réalisé le lundi et le week-end doit être une période de repos, mais quand les professeurs donnent beaucoup de devoirs, on n'a pas de week-end parce qu'on doit étudier tout le temps. » (Estonie, fille)

Les enfants de plusieurs États membres ont exprimé l'opinion selon laquelle des sanctions plus sévères devraient être infligées aux auteurs de violence sur des enfants :

« La loi existe, il n'y a pas besoin d'inventer quoi que ce soit... Il faut juste la faire respecter... Une surveillance plus stricte et un plus grand nombre de contrôles de police de la part des pouvoirs publics. » (Italie, garçon)

Les enfants souhaitent que les lois existantes soient mieux appliquées pour les protéger eux-mêmes et la société :

« On entend constamment parler de violence familiale et de cas dans lesquels le service de protection de l'enfance se rend au domicile d'un enfant abusé et ne fait rien... après, tout le monde fait semblant de s'étonner. » (Autriche, garçon)

Dans le même esprit, les répondants ont souvent proposé, à titre de priorité, la mise en œuvre d'une réforme juridique, qui instaurerait des sanctions plus sévères pour les personnes violant les droits des enfants, et un renforcement des contrôles de police, afin de prévenir de telles violations.

5.4 Les priorités essentielles

À l'issue de chaque groupe de discussion, les participants ont été invités à identifier, à la lumière des sujets abordés et des propositions formulées, la mesure qu'ils souhaiteraient le plus que le « monde adulte » mette en œuvre pour renforcer, soutenir ou mieux protéger les droits de l'enfant. Les propositions avancées reflètent une grande cohérence permettant de dégager trois priorités principales:

- La création d'équipements permettant aux enfants d'accéder à une information et à une aide
- Un financement de la part des pouvoirs locaux ou nationaux (État) pour la mise en place d'un soutien psychologique et d'endroits où les enfants peuvent jouer / s'amuser en sécurité
- Une application plus rigoureuse des lois protégeant les droits de l'enfant

En complément, une liste de priorités secondaires a été dressée, comprenant les aspects suivants :

Pour les **adultes** vivant ou travaillant avec les enfants :

- Être davantage à l'affût des signes de détresse chez les enfants

Pour l'**État** et les instances publiques :

- Sensibiliser / prévenir la discrimination dans les comportements
- Fournir une assistance matérielle aux personnes qui en ont besoin (soutien financier, éducation, aide)
- Impliquer davantage les enfants dans les décisions qui les concernent et dans la vie sociale et politique

5.5 Le soutien proposé pour les groupes vulnérables

Les répondants ont été invités à réfléchir aux groupes d'enfants qu'ils jugent particulièrement vulnérables, les principaux étant énumérés ci-après. Une partie

de cette discussion a mis l'accent sur ce qui devrait être fait, d'après les répondants, pour mieux protéger et défendre les droits de ces divers groupes d'enfants vulnérables.

5.5.1 Les enfants victimes de violences physiques et d'abus sexuels

Les principales propositions évoquées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- Vigilance accrue des enseignants
- Accorder une plus grande attention aux familles soupçonnées d'abus
- Réduction de l'accès parental à l'alcool/aux drogues
- Information renforcée sur les formes de conseils et d'aide
- Accès à un soutien psychologique
- Encourager les jeunes à parler s'ils sont victimes de violences
- Surveillance des médias en ligne et électroniques susceptibles de faciliter les abus

Dans tous les États membres, les répondants ont atteint un consensus pour affirmer qu'il existe des enfants exposés à un risque de violence, qui nécessitent une protection. Ils classent en outre cette violence dans trois catégories principales :

- les violences physiques et les abus au domicile ;
- les abus émotionnels, verbaux et psychologiques au domicile ;
- les violences dans la communauté : armes blanches et armes à feu.

Les répondants considèrent que la **violence au domicile** est celle qui fait peser le risque le plus aigu sur les enfants au cours de longues périodes.

« Si un enfant a des problèmes, psychologiques ou autres, la raison se trouve plus que probablement dans la famille, et bien entendu, l'inverse est également vrai : une bonne famille stable éduque un enfant pour devenir une bonne personne. » (Bulgarie, fille)

Cette forme de violence est souvent cachée et les enfants qui la subissent n'osent pas en parler. Cet aspect a couramment été mentionné dans tous les États membres :

« Les enfants qui sont battus par leurs mères et leurs pères, ils n'ont pas le droit de faire partie d'une famille, parce qu'ils n'en font pas partie s'ils sont battus. Ce n'est pas une famille aimante. Les gens peuvent les désigner sous le nom de "famille", mais ils ne savent pas nécessairement ce qui se passe derrière la façade. » (Royaume-Uni, fille)

Un niveau de sensibilisation relativement élevé a été constaté concernant les **abus sexuels**. Certains ont exprimé l'opinion selon laquelle les filles courent un plus grand danger que les garçons à cet égard. Quelques filles ont, par exemple, évoqué un « sentiment d'extrême impuissance » lorsqu'un garçon essaie de les toucher contre leur gré dans un « coin sombre » de l'école et fait ensuite pression pour qu'elles ne le « racontent à personne ».

Les répondants ont également évoqué la situation d'enfants qui sont victimes de **rapt et d'enlèvement** à des fins sexuelles :

« Certains enfants sont enlevés, puis forcés à faire cela, mais ils ne devraient pas, c'est mal. C'est contre les droits des enfants. » (Royaume-Uni, fille)

La **violence dans la communauté** a pour effet, selon les répondants, de limiter la liberté de circulation des enfants et des jeunes ou d'être intégrés socialement autant qu'ils le voudraient.

« Les enfants ne peuvent pas aller au parc parce qu'ils ont peur. Ils craignent d'être harcelés, de recevoir des coups de couteau. Vous ne pouvez aller nulle part. Je reste assis chez moi parce que je ne peux aller nulle part. Nous avons besoin d'un endroit sûr, positif. » (Royaume-Uni, garçon)

« Je ne vais nulle part seule le soir et je regarde sans cesse derrière moi pour voir si quelqu'un me suit. Je suis vraiment terrorisée. » (Hongrie, fille)

Les principaux dangers perçus pour les personnes victimes d'une telle situation sont les suivants : le mauvais traitement physique ou mental en tant que tel, l'impossibilité de discuter de l'abus, l'impossibilité de se déplacer avec la même liberté que les autres, les risques connexes de la pauvreté et de toutes ses conséquences, et dans les cas extrêmes, l'abus sexuel ou la séparation d'avec leur famille.

Bon nombre de propositions ont été émises sur la manière de traiter au mieux la problématique des enfants qui sont victimes de violences et d'abus. Un moyen évoqué consisterait à fournir plus d'informations aux enfants sur les ressources auxquelles ils pourraient accéder s'ils étaient victimes.

Une grande importance est accordée à la possibilité pour les enfants d'évoquer leurs problèmes plus franchement ou à la disponibilité de personnes auxquelles parler, et à cet égard, un rôle essentiel serait attribué aux écoles :

« J'inclurais dans le programme scolaire quelques cours qui s'attacheraient à parler de violence et à donner des informations, sur ce qu'il faut faire quand on se heurte à la violence à la maison, à l'école ou dans la rue. Personne ne parle jamais de tout cela à l'école. » (Estonie, fille)

« Les enseignants doivent avoir la possibilité de déposer une plainte, de signaler certains parents aux autorités. » (France, fille)

Dans plusieurs États membres, les **drogues**, et en particulier l'**alcool**, ont été citées **parmi les facteurs contribuant à la violence contre les enfants**, et les répondants ont affirmé que le contrôle de la vente de boissons alcoolisées devrait être plus sévère :

« Il est extrêmement important d'arrêter cela. Les conséquences peuvent être fatales, en particulier avec la consommation d'alcool. » (Bulgarie, garçon)

De nombreux répondants pensent que les droits de l'enfant à cet égard seraient mieux protégés si les sanctions infligées aux personnes qui se rendent coupables de délits à leur encontre étaient plus rigoureuses :

« Les personnes qui ont abusé d'enfants devraient être condamnées à des peines de prison plus longues. » (Suède, fille)

5.5.2 Les enfants victimes de harcèlement

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- Les enseignants et les parents doivent être davantage à l'écoute et prendre des mesures sur le harcèlement
- Les enfants doivent parler à leurs amis et obtenir leur soutien
- Soutien psychologique pour les victimes

Il s'est avéré que le harcèlement préoccupe les enfants dans la quasi-totalité des États membres et qu'ils pensent qu'il n'est pas pris suffisamment au sérieux. Beaucoup l'ont vécu ou observé de leurs propres yeux, principalement à l'école.

Les risques que les répondants associent au harcèlement sont notamment le danger de violence physique, les sentiments de dévalorisation et d'humiliation, l'impossibilité d'en discuter, l'exclusion sociale et le préjudice lié au manque de considération de la part des pouvoirs publics.

« Si vous en parlez à la maison [du harcèlement] et que vos parents contactent l'école, cela ne fait qu'empirer les choses. » (Finlande, garçon)

Les répondants ont plutôt rarement mentionné le harcèlement « virtuel » par le biais d'internet ou du téléphone portable. Ils reconnaissent néanmoins les risques particuliers liés à ce type de harcèlement :

« Sur internet, on peut se cacher derrière une fausse identité, ce qui facilite le mobbing. » (Luxembourg, garçon)

« Il y a quelques semaines, j'ai reçu un SMS contenant des menaces de mort, sans présentation du numéro sur mon portable... En fin de compte, il semble que c'était un ami, mais j'ai eu peur... comment peut-on contrôler cela ? Et ils ne peuvent pas surveiller tous les numéros, c'est contraire aux lois sur la vie privée... » (Belgique, fille)

Dans presque tous les États membres, les répondants estiment que les mesures prises pour lutter contre le harcèlement sont insuffisantes. Ils n'ont pas l'impression qu'une attention suffisante y soit consacrée, les victimes ne seraient pas écoutées et on ne prendrait pas assez de précautions pour le prévenir.

Une partie des propositions de solutions exprimées concernant la violence faite aux enfants en général ont également été citées à propos du harcèlement, notamment la nécessité d'encourager les enfants à parler à leurs parents et à leurs enseignants et à faire en sorte que ces acteurs interviennent activement :

« L'enseignant doit s'intéresser au problème, mener une enquête et parler aux parents. » (Espagne, fille)

« Au début, nous avions une nouvelle élève qui venait d'une autre école et nous la harcelions. Ensuite, quand notre professeur principal l'a découvert, elle a parlé avec nous et nous nous sommes excusés... nous avons compris que c'était difficile pour elle. » (Lituanie, garçon)

Il a également été remarqué que la présence de psychologues dans les écoles contribuerait à lutter contre les problèmes de harcèlement, mais il a été souligné

que la confidentialité était importante pour les enfants lorsqu'ils parlent de harcèlement ou de violence avec des adultes.

5.5.3 Les enfants vivant dans la pauvreté

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- L'augmentation des bourses et du soutien éducatif pour les pauvres
- L'État doit fournir davantage de travail aux parents de familles pauvres
- L'augmentation du nombre d'endroits où les enfants pauvres peuvent aller / d'événements permettant d'améliorer l'insertion sociale

Les jeunes de tous les États membres voient dans la pauvreté un facteur de risque essentiel pour les droits de l'enfant. Ils ont tendance à considérer qu'il est relativement facile de s'identifier aux personnes démunies et à témoigner de l'empathie à leur égard. Ils s'accordent à dire, qu'en règle générale, les enfants vivant dans la pauvreté ont une qualité de vie plus faible et moins d'opportunités, non seulement dans leur enfance mais aussi dans leur vie d'adulte.

« Les pauvres sont exclus partout parce qu'ils n'ont pas de vêtements assez beaux. » (Hongrie, garçon)

Les jeunes de certains États membres ont exprimé l'opinion selon laquelle la pauvreté dans l'enfance entraîne une réduction des perspectives à long terme dans la vie :

« Elle ne pourra recevoir aucun soutien à la maison si sa mère vit des aides sociales, et ensuite, elle aura peu de chances de sortir de ce schéma, de faire une belle carrière. » (Danemark, garçon)

Certains associent en outre les conséquences négatives de la pauvreté à diverses manifestations moins sensibles de cet état, comme le fait d'avoir moins de choix dans les habits à porter ou de ne pas avoir assez d'argent pour participer à des événements ou à des sorties :

« [La pauvreté implique] de manquer les voyages scolaires ou de ne pas pouvoir sortir avec ses amis. » (Allemagne, fille)

Les aspects des droits des enfants vivant dans la pauvreté jugés les plus menacés sont : leurs conditions de vie, la discrimination, l'exclusion sociale, les possibilités réduites d'expériences et de loisirs, et l'accès réduit aux soins de santé et à l'enseignement supérieur.

L'octroi d'un soutien financier aux pauvres, en particulier par l'État ou la collectivité locale, fait partie des aspects prioritaires selon les jeunes pour soutenir les droits de ces enfants :

« Pour les enfants pauvres, un soutien financier. » (France, garçon)

« J'augmenterais les allocations familiales versées par l'État. » (Roumanie, fille)

Une partie des répondants ont également signalé que les enfants pauvres devraient bénéficier d'un meilleur accès à l'éducation, par exemple, au moyen de

repas scolaires ou de manuels gratuits, de bourses ou de possibilités de parrainage.

D'autre part, la création d'emplois pour les parents d'enfants pauvres a été largement évoquée. Les enfants savent combien les pauvres peuvent être exclus de certaines activités et ils souhaiteraient qu'il existe davantage d'endroits où se rendre de façon à accroître leur inclusion sociale.

5.5.4 Les enfants placés dans une institution

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- Efforts accrus pour placer les enfants dans une famille d'accueil ou d'adoption
- Conservation de liens familiaux dans la mesure du possible
- S'assurer que ces enfants soient intégrés à la société, et partant, qu'ils aient un « bon avenir »

Les répondants sont peu nombreux à considérer bien connaître la situation des enfants placés dans une institution et ils focalisent essentiellement leurs réflexions sur les pensionnaires d'orphelinats. Dans un nombre substantiel d'États membres, les jeunes perçoivent néanmoins les enfants placés dans un foyer public comme un groupe particulièrement vulnérable et nécessitant un soutien, notamment un soutien émotionnel :

« Ils vivent dans l'isolement des autres personnes. » (Bulgarie, fille)

« Je ne pense pas qu'ils puissent s'installer à un ordinateur ou ouvrir le frigo et y prendre ce qu'ils veulent. » (Lituanie, garçon)

« Ils sont seuls et ils deviennent adultes à un âge précoce, avec les responsabilités que cela implique. Ils ont besoin de jouer, de s'amuser et d'avoir quelqu'un à qui parler. » (Danemark, fille)

Il est considéré que les enfants vivant dans une institution sont privés de soutien émotionnel, qu'ils sont négligés sur le plan physique, qu'ils ne jouissent pas d'une vie intime et familiale ordinaire et d'un accès égal à l'enseignement et qu'ils doivent « se débrouiller seuls » dès l'âge de 18 ans.

Bon nombre de répondants sont conscients de l'importance de la vie familiale pour assurer le respect de l'ensemble des droits des enfants. Dans une majorité de pays, les jeunes interrogés voudraient que tous les enfants soient pris en charge autant que faire se peut dans une famille, auprès de parents d'adoption ou de familles d'accueil, et non dans une institution.

Les efforts maximaux devraient être déployés, à leurs yeux, pour permettre aux enfants de rester avec leurs frères et sœurs et de garder une forme de « lien familial » dans la mesure du possible :

« Les enfants qui vivent dans un orphelinat devraient avoir au moins certains membres de leur famille auxquels ils pourraient recourir et parler et ressentir qu'ils ont au moins une sorte de famille. » (Estonie, garçon)

5.5.5 Les enfants sans domicile fixe, vivant dans la rue et sans statut officiel

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- La prise en charge de besoins matériels
- S'assurer qu'ils connaissent les aides disponibles

Lorsqu'il leur a été demandé de réfléchir à la situation des enfants vulnérables, les répondants pensent aux enfants qui vivent en dehors des structures normales de la société et qui, par conséquent, courent le risque que leurs droits soient ignorés ou enfreints. Ils estiment que les enfants vivant seuls sans domicile et les enfants de familles sans domicile fixe sont particulièrement vulnérables et exposés aux dangers.

« Les enfants qui vivent dans la rue sont fortement exposés aux dangers et à la violence. Ils risquent de ne pas avoir assez à manger et à boire, et par conséquent, ils sont plus prédisposés aux maladies. » (Malte, garçon)

« Je vois parfois ces enfants pauvres dans la station de métro, ils doivent dormir là, mais alors je pense que c'est de la faute de leurs mères. » (Autriche, garçon)

Les principaux secteurs où les droits de ces enfants sont jugés menacés sont la santé et l'éducation, la « privation » de leur enfance, l'absence d'identité et les chances réduites dans la vie à long terme.

« Nous devons être rentrés à la maison à 10 heures. Le jeu de la drogue ne commence qu'à ce moment. Ces enfants l'ont sous les yeux dans la rue et ils y sont exposés. » (Pays-Bas, garçon)

Les principales propositions sur l'aide à apporter à ces enfants consistent à les « sortir de la rue » et à pourvoir à leurs besoins physiques immédiats.

5.5.6 Les enfants ayant des besoins particuliers

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- La mise à disposition d'une aide matérielle (équipements) et d'un accès à cette aide
- Le renforcement des chances d'intégration avec les enfants non handicapés
- La garantie d'un accès à part entière aux possibilités d'éducation

Dans la moitié environ des États membres inclus dans notre étude, les jeunes ont cité en particulier les enfants ayant des besoins physiques ou mentaux spécifiques parmi les groupes particulièrement vulnérables :

« Certains enfants handicapés sont isolés de la société. Ils ne peuvent pas communiquer avec leur famille, ils ne peuvent pas jouer, ils n'ont pas de loisirs. » (Lettonie, fille)

Nos répondants estiment que les principaux risques encourus par ses enfants sont un accès physique réduit à certains endroits, l'enfermement dans un « ghetto » avec d'autres enfants ayant des besoins particuliers, l'impossibilité d'avoir des expériences, manque de compréhension de la communauté et intégration déficiente dans la société.

« À chaque fois que je vais au supermarché, les jeunes se moquent de moi parce que j'ai les jambes courbées et que je boite. Cela me fait plutôt mal. Je leur ai demandé pourquoi ils me faisaient cela et j'ai dit que je ne leur avais rien fait. » (Hongrie, fille)

Dans la plupart des pays, les répondants savaient que les enfants ayant des besoins particuliers sont confrontés à une certaine forme d'isolement social et ils étaient conscients que leurs propres réactions pouvaient parfois être inappropriées ou peu secourables, plutôt à cause de leur embarras que d'autres pensées. Ils ont remarqué que certains risques pour les droits des enfants ayant des besoins particuliers pouvaient tenir à ce que les autres enfants ignorent comment se comporter et que faire.

Ils considèrent que les enfants ayant des besoins particuliers risquent d'être marginalisés s'ils ne peuvent pas se mêler pleinement aux autres ou bénéficier des mêmes infrastructures ou ressources. Beaucoup ont admis que l'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers parmi les enfants normaux pouvait être une bonne chose :

« Dans notre école, il y a un garçon qui a besoin d'une chaise roulante. Mais il ne veut pas qu'on le traite différemment. La seule chose qui change en ce qui le concerne, est qu'il a son propre bus qui l'amène à l'école et que nous l'aidons à acheter son lait chocolaté à la récréation. Il y a quelques idiots qui le discriminent, mais il y a un tas de jeunes qui l'aident. » (Luxembourg, garçon)

Un large consensus s'est dégagé sur les types de soutien dont devraient bénéficier les enfants ayant des besoins particuliers, sur le plan physique ou mental. Les principaux aspects ont trait à la nécessité d'une inclusion accrue, d'un soutien concret renforcé, de la fourniture de matériel et d'une plus grande liberté d'accès :

« [Il faudrait] de l'argent pour financer les médicaments, les chaises roulantes, les traitements spéciaux, comme les traitements avec les chevaux. Intégrer des enfants handicapés avec des enfants valides, éduquer les enfants valides pour qu'ils comprennent les difficultés que les enfants handicapés rencontrent, faire en sorte qu'ils puissent se rendre utiles dans la société, éviter de traiter ces enfants avec de la pitié, en particulier s'ils ont un handicap physique visible. » (Slovaquie, fille ayant des besoins particuliers)

« L'éducation : les enfants handicapés sont souvent placés dans des écoles spécialisées, ce qui n'est pas très utile pour rechercher un emploi plus tard. » (Autriche, garçon)

5.5.7 Les enfants issus de groupes ethniques minoritaires et de familles migrantes

Les principales propositions citées pour répondre à la problématique des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- L'amélioration de l'intégration générale dans les communautés locales
- L'accès à l'égalité des chances et à l'information sur les sources d'aide disponibles en cas de nécessité
- Le soutien aux jeunes vivant seuls / aux plus démunis

Bien que la plupart des répondants reconnaissent que les enfants de migrants constituent un groupe dont les droits risquent d'être négligés ou enfreints, beaucoup se montrent nettement plus réticents à admettre qu'ils devraient être soutenus ou aidés au même titre que d'autres groupes d'enfants vulnérables.

Une discussion nourrie s'est tenue sur la question du racisme. Certains répondants ont affirmé que ces attitudes leur paraissaient en recul :

« Je pense que le racisme n'est plus aussi grave qu'il l'était autrefois. Maintenant, nous sommes plus habitués aux enfants de couleur ou autres à l'école. » (Espagne, garçon)

« Il reste une discrimination, en particulier chez les personnes plus âgées, mais parmi les jeunes, je ne pense pas que le racisme soit très répandu. » (France, garçon)

Tous les commentaires sur les enfants de migrants n'ont pas été exprimés en termes favorables ou positifs. Une impression courante est que les migrants et leurs enfants, loin de constituer un groupe vulnérable, bénéficient de privilèges particuliers, ce qui entraîne une amertume et quelques vives déclarations sur les attitudes des enfants de migrants :

« Nous avons un garçon qui venait (...) d'un centre d'immigrés. L'État s'occupe plus de ces enfants-là que de nous. Ils reçoivent une éducation, des cours différents, et plus tard, un emploi. » (Bulgarie, fille)

« Beaucoup d'étrangers ne veulent pas voir les Autrichiens à l'école, alors que c'est notre pays. C'est une discrimination ! » (Autriche, fille)

« Ils sont trop occupés à financer les gens comme les demandeurs d'asile et ils ne financent pas les citoyens britanniques. » (Royaume-Uni, garçon)

Il est considéré que les **principaux risques** pour les droits de ces enfants concernent dans les domaines suivants :

- Une participation moindre à l'école et dans la société à cause de connaissances linguistiques limitées
- La pauvreté
- L'accès réduit aux soins de santé
- La discrimination et l'exclusion sociale

L'apprentissage de la langue locale a été jugé déterminant pour la protection des droits de ces enfants. L'importance de l'intégration a également été mentionnée (et de la volonté d'intégration de toutes les parties) :

« Si les membres de différentes cultures restent constamment ensemble, ils ne parlent jamais que leur propre langue et ils n'établissent pas non plus de nouveaux contacts. » (Pays-Bas, garçon)

Les idées formulées sur **la manière de mieux protéger ou garantir les droits de ce groupe** se rapportent en grande partie à l'impératif d'un **renforcement de l'intégration et de la compréhension mutuelle** et à la nécessité de s'attaquer aux préjugés :

*« Parler davantage de tolérance et de relations humaines normales. »
(Lettonie, fille)*

Dans certains États membres, les jeunes ont proposé que l'État joue un plus grand rôle pour **favoriser l'intégration** :

« Faire comprendre à la société qu'elle doit aussi accepter les autres nationalités. » (Lituanie, garçon)

« Les enfants qui arrivent dans le pays sans connaître la langue ont besoin d'une prise en charge et d'un tuteur... Il faudrait des gens qui se consacrent à les accueillir d'une manière qui les calme, en parlant leur langue. » (Royaume-Uni, fille)

Quelques-uns ont évoqué la possibilité d'une augmentation du **nombre d'activités multiculturelles afin d'approfondir les connaissances mutuelles** :

*« Nous avons différentes journées à thèmes à l'école. Nous avons eu par exemple des journées russes, durant lesquelles des danseurs folkloriques russes sont venus à l'école et nous avons goûté différents plats russes. »
(Estonie, fille)*

5.5.8 Les enfants roms, sinti ou issus de la communauté des gens du voyage

Dans cette partie, nous examinons plus en détail les perceptions attachées aux communautés de Roms, de Sinti et des gens du voyage qui ont été spécialement évoquées, en résumant d'abord les **opinions des enfants roms** eux-mêmes, puis les **opinions des autres enfants** sur ces communautés. Les enfants roms partagent avec les enfants migrants ou issus de communautés ethniques minoritaires un même socle de vulnérabilité. Ils ont en commun les risques d'une faible participation à l'école et dans la société du fait de la limitation de leurs connaissances linguistiques, de la pauvreté, de l'accès réduit aux soins de santé, de la discrimination et de l'exclusion sociale.

Un groupe distinct d'enfants roms a été interrogé dans quatre États membres représentatifs (Hongrie, Roumanie, Espagne et Royaume-Uni). Ces enfants ont été invités à exposer leurs sentiments sur les problèmes et à proposer des mesures qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer la situation.

Les **propositions des enfants roms** pour répondre à la question des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- Diffuser davantage d'information et de messages positifs sur la culture rom
- Être autorisés à se mêler au reste de la population
- Bénéficier d'opportunités éducatives identiques aux autres enfants
- Être informés des sources d'aide disponibles

En Hongrie et au Royaume-Uni, de nombreuses idées ont été proposées pour lutter contre la discrimination à l'égard de la jeune population rom. Beaucoup jugent que l'accroissement des contacts directs entre les personnes d'origine rom et non rom est primordial, de même que la promotion de messages plus positifs sur la culture rom. Certains estiment important de mettre en exergue les points communs et la compréhension afin de dissiper les problèmes d'exclusion :

« Il faudrait qu'on explique que je ne suis pas comme ce qu'on voit à la télévision. » (Hongrie, fille)

Les enfants hongrois pensent que le contact direct, en face-à-face, entre les enfants roms et non roms est fondamental pour que les attitudes évoluent.

Au Royaume-Uni, les jeunes roms voudraient également une plus grande diffusion d'informations sur leur culture et leur peuple :

« Je ferais connaître la culture rom. Informer les gens sur ce que nous faisons et comment nous le faisons, de façon à balayer les stéréotypes. Montrer aux gens que nous sommes une communauté forte, qu'ils ne peuvent pas nous détruire simplement par ce qu'ils racontent à notre sujet. Nous dansons, nous chantons, nous jouons, nous menons notre vie. » (Royaume-Uni, garçon)

Au Royaume-Uni également, des filles roms ont souligné le rôle que la culture populaire peut jouer pour que des communautés ethniques différentes deviennent plus acceptables aux yeux de la population générale, établissant un parallèle avec la mouvance pop et hip hop.

En Espagne, les enfants roms estiment qu'une meilleure éducation contribuerait à atténuer les discriminations contre eux – analyse qui est partagée par les enfants roms d'autres pays. Le rôle important que les écoles peuvent jouer pour aider les enfants roms a été mentionné :

« Les professeurs principaux devraient être proches, et lorsqu'ils constatent qu'il y a une personne issue d'une famille [rom] plus pauvre, ils devraient proposer une rencontre avec cette famille et proposer de lui fournir une aide, financière ou quoi que ce soit, des réunions d'élèves ou que je ne sais quoi. Je pense que les professeurs principaux exercent une influence considérable. » (Royaume-Uni, fille)

À propos de sa communauté, une fille rom a indiqué que ses compatriotes ne connaissent pas leurs droits et ont besoin de plus d'informations :

« Il devrait y avoir quelqu'un pour leur dire quels droits ils ont, ils ne sont pas au courant des droits dont ils peuvent jouir. » (Royaume-Uni, fille)

Une partie des jeunes roms estiment par ailleurs que certaines instances publiques ne leur apportent pas le même soutien qu'à d'autres groupes. La police, par exemple, ne serait pas serviable envers leur communauté :

« Vous allez à la police, vous faites une déclaration et ils ne font rien. Ils devraient se concentrer sur l'arrestation des personnes qui abusent des enfants. » (Espagne, garçon)

Les **propositions des enfants** pour répondre à la question des droits de l'enfant, pour de ce groupe en particulier, sont notamment les suivantes :

- Renforcement de l'éducation pour les enfants roms afin d'être mieux intégrés dans la communauté (et au besoin, mise en place de mesures d'incitation aux parents pour que les enfants fréquentent l'école)
- Aide matérielle

Les avis des autres jeunes sur les enfants roms attestent d'une très grande diversité. Certains se sont dits préoccupés pour eux en tant que groupe vulnérable. Comme pour les enfants de familles migrantes, ils ont toutefois manifesté dans plusieurs pays énormément de préjugés, attitude qui peut entraîner une aggravation de leur vulnérabilité.

« Ils sont automatiquement observés, sur la base des stéréotypes, comme s'il fallait se méfier [d'eux]. Ce n'est pas bien. Ils pourraient tout à fait être en position de victimes en cas de violence. » (Irlande, fille)

« Lorsque quelque chose de mal arrive, ils sont toujours accusés. » (Roumanie, fille)

Les observations et les propositions sur les moyens de défendre les droits des enfants roms ont principalement été citées par les répondants d'États membres où vivent d'importantes populations roms.

Les répondants espagnols ont laissé entendre qu'il existerait un lien entre les Roms et le manque de logements. Un programme d'aide a été proposé pour atténuer la marginalisation des enfants roms au sein de la société espagnole :

« Beaucoup de gens ne leur prêtent même pas attention, ils les marginalisent mais ils ne devraient pas être évités à ce point. » (Espagne, fille)

« Il faut leur montrer qu'on ne les prend pas en pitié et leur parler, leur dire où aller. » (Espagne, fille)

Les répondants ont évoqué l'idée de créer davantage de foyers et d'intensifier la présence policière pour les protéger, les informer et donner du travail à leurs parents, afin qu'ils ne soient pas contraints de mendier, ainsi que d'éduquer davantage la population générale pour « effacer le préjugé d'ignorance qui frappent les Roms ».

Bon nombre d'enfants non roms ont souligné que l'intégration dans les écoles est une première étape essentielle pour briser les barrières de l'incompréhension et donner aux enfants roms la capacité de mieux exercer leurs droits. Ils pensent également que les enfants roms pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour profiter des possibilités d'éducation qui s'offrent à eux :

« Les parents roms n'encouragent pas leurs enfants à aller à l'école... J'ai un camarade de classe rom, mais il n'a pas d'ordinateur à la maison. Il fait tous les efforts possibles pour s'améliorer en informatique, mais il ne peut pas y arriver. » (Slovaquie, fille)

Les attitudes des enfants sont très similaires en Bulgarie où beaucoup sont persuadés que le changement, pour les enfants roms, doit être instillé en premier lieu par leurs parents :

« Peut-être qu'en présentant les choses ainsi : "si vous envoyez votre enfant à l'école, vous aurez droit à votre aide financière", cela changerait un peu la donne. » (Bulgarie, fille)

ANNEXE - Guide de discussion

ÉTUDE EUROBAROMÈTRE QUALITATIVE - LES DROITS DE L'ENFANT GUIDE THÉMATIQUE POUR LE GROUPE D'INTÉRÊT

TRAVAIL PRÉALABLE DES RÉPONDANTS

Avant leur participation au groupe, les adolescents sont invités à réaliser un petit travail simple afin de contribuer à ce que la discussion en groupe démarre facilement et rapidement.

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à cette étude. L'objectif consiste à cerner les choses que les enfants et les adolescents comme vous estiment importantes pour leur bien-être. Nous souhaitons également parler de certaines choses qui peuvent nuire au bien-être des enfants et des adolescents et réfléchir à ce qui peut être fait pour y mettre fin ou à ce que les enfants pourraient faire s'ils considéraient qu'ils sont traités d'une manière qui ne leur plait pas.

Avant que vous ne rejoigniez le groupe, nous aimerions vous demander de prendre un peu de temps pour réfléchir à ce que cela représente d'être un enfant / un jeune adulte à l'heure actuelle.

Dans le tableau ci-dessous, pourriez-vous écrire cinq choses qui vous paraissent formidables pour les enfants / les jeunes adultes à l'heure actuelle et cinq choses qui vous paraissent ennuyantes pour les enfants / les jeunes adultes à l'heure actuelle ? Nous avons inscrit quelques exemples pour illustrer ce que nous voulons dire, mais ne vous limitez pas à nos idées : nous voudrions savoir ce que vous pensez personnellement.

	Qu'est-ce qui est formidable quand on est un enfant / un jeune adulte à l'heure actuelle ?	Qu'est-ce qui est ennuyant quand on est un enfant / un jeune adulte à l'heure actuelle ?
<i>Exemples</i>	<i>C'est vraiment facile de rester en contact avec mes amis - téléphone, SMS, Facebook, etc.</i>	<i>Le réchauffement climatique : ce sont les adultes qui l'ont provoqué, mais c'est nous qui allons en souffrir</i>
	<i>Je peux rester à l'école et faire des études aussi longtemps que j'en ai envie</i>	<i>Mes parents ne me laissent pas faire ce que je veux alors que j'ai 16 ans</i>
1		
2		
etc.		

S'il vous semble difficile de trouver des idées, n'hésitez pas à en discuter avec vos amis ou votre famille.

Veuillez penser à emmener votre liste pour la discussion. Une grande partie de la soirée sera consacrée à ces sujets et nous ne pourrions malheureusement pas accepter les participants dans le groupe s'ils n'ont pas cette liste.

* * *

GUIDE THÉMATIQUE POUR LE GROUPE D'INTÉRÊT

1. Introduction (10 minutes)

Objectifs : accueillir les adolescents, faire leur connaissance et leur permettre de se familiariser les uns aux autres. Commencer à obtenir un aperçu de leur situation personnelle, de leur milieu familial et de leurs priorités afin de pouvoir adapter les questions posées dans la suite de la discussion.

Modérateur

- Lui-même
- TNS
- Indépendant

Méthode

- Confidentialité
- Pas de bonnes / mauvaises réponses
- Tous les avis sont importants
- Réflexion sur ce que signifie le fait d'être un enfant / un jeune adulte dans le monde actuel
- Projet réalisé dans l'ensemble de l'Union européenne, discussion avec des adolescents comme vous dans tous les pays
- Enregistrement audio / vidéo (selon le cas)
- Visionnage (le cas échéant)

Répondants

- Nom
- Famille (parents, frères/sœurs, etc.)
- Ce que vous aimez faire

2. Être un enfant à l'heure actuelle (25 minutes)

Objectifs : déterminer les sujets qui préoccupent les adolescents et qui suscitent de fortes réactions chez eux. Comprendre pourquoi ces sujets sont importants et déterminer les domaines de la vie dans lesquels ils pourraient se sentir entravés, limités ou rejetés - les domaines dans lesquels il est possible que leurs droits ne soient pas mis en œuvre.

LES RÉPONDANTS SONT INVITÉS À CONSULTER LE TRAVAIL PRÉALABLE - DEMANDEZ-LEUR DE LIRE CHACUN À LEUR TOUR CE QU'ILS ONT ÉCRIT DANS LA COLONNE « FORMIDABLE ».

Qu'est-ce qui est formidable quand on est un enfant / un jeune adulte à l'heure actuelle ?

- Comment ces idées vous sont-elles venues à l'esprit ?
- Qu'en pensent les autres participants ?
- Êtes-vous d'accord ou pas d'accord ?
- Pourquoi ?

APRÈS AVOIR CONSULTÉ UNE NOUVELLE FOIS LE TRAVAIL PRÉALABLE, DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS DE COMMENTER CE QUI EST « ENNUYANT ».

Qu'est-ce qui est ennuyant quand on est un enfant / un jeune adulte à l'heure actuelle ?

- Comment ces idées vous sont-elles venues à l'esprit ?
- Qu'en pensent les autres participants ?
- Êtes-vous d'accord ou pas d'accord ?
- Pourquoi ?

INVITEZ LES PARTICIPANTS À TRAVAILLER PAR DEUX PENDANT 5 MINUTES POUR RÉPONDRE À LA QUESTION « SI NOUS POUVIONS CHANGER QUELQUE CHOSE POUR CRÉER UN MONDE MEILLEUR POUR LES ENFANTS, QUE CHANGERIONS-NOUS ? ».

DEMANDEZ ENSUITE À CHAQUE GROUPE DE DEUX DE PARTAGER SES IDÉES ET INSCRIVEZ-LES SUR UN TABLEAU.

APRÈS AVOIR RECUEILLI TOUTES LES IDÉES, DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS DE DÉSIGNER PAR UN VOTE CELLE QUI ENTRAÎNERAIT LA PLUS GRANDE DIFFÉRENCE POUR EUX ET POUR LEUR VIE.

3. Les droits de l'enfant - compréhension et attitudes (25 minutes)

Objectifs : présenter le concept de droits et déterminer dans quelle mesure les participants le comprennent. Sur cette base, réfléchir à l'étendue potentielle des droits de l'enfant et examiner les opinions sur les droits qui pourraient s'appliquer à d'autres groupes d'enfants.

UTILISEZ UNE GRANDE FEUILLE DE PAPIER (FORMAT A3 OU SUPÉRIEUR) POUR CARTOGRAPHIER LES INFLUENCES - VOIR STIMULUS 1 CI-APRÈS

À part vous-mêmes, qui prend des décisions qui influencent votre vie ?

- Il peut s'agir d'une forte influence, de choses qui touchent tout le monde...
- ou d'une faible influence, de choses qui ne touchent que vous ou vos amis.

REMPLISSEZ LE SCHÉMA AVEC LES NOMS / TYPES / GROUPES DE PERSONNES CITÉS

De quelle manière ces différents groupes de personnes influencent-ils votre vie ?

- Qu'en pensez-vous ?
- Est-ce une bonne chose ou une mauvaise chose ?
- Pourquoi ?

Estimez-vous que vous êtes suffisamment entendus dans les décisions qui touchent votre vie ?

- Pourquoi (pas) ?
- Quel rôle jouez-vous dans ces décisions ?
- Où avez-vous la possibilité d'exprimer vos opinions ?
- Dans quelle mesure vos opinions sont-elles écoutées ?

Où et comment souhaiteriez-vous être davantage entendus ?

- À votre avis, pourquoi n'êtes-vous pas plus entendus ?
- De quelle autre manière aimeriez-vous que votre avis soit pris en considération ?

Certains parmi vous connaissent-ils l'expression « droits de l'homme » ?

- Qu'est-ce que cela signifie ?
- À votre avis, quels droits ont les êtres humains ?

En ce qui concerne les droits de l'enfant, devraient-ils être différents de ceux des adultes ?

- À quel niveau / Comment ?
- Pourquoi ?

À votre avis, quels droits ont les enfants ?

- À votre avis, quels droits les enfants devraient-ils avoir ?

TRAVAILLER AVEC LE GROUPE POUR DRESSER UNE LISTE DE DROITS : LES DROITS QU'ILS / LES ENFANTS ONT ACTUELLEMENT D'APRÈS EUX ET LES DROITS QU'ILS / LES ENFANTS DEVRAIENT AVOIR D'APRÈS EUX

LA LISTE NE DOIT PAS ÊTRE EXHAUSTIVE, MAIS DOIT ESSAYER DE REFLÉTER LES PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION DES RÉPONDANTS. LE MODÉRATEUR DOIT ÉGALEMENT METTRE CET EXERCICE À PROFIT POUR AIDER LES RÉPONDANTS À ARRIVER À UNE BONNE COMPRÉHENSION ET À UN CONSENSUS SUR LE CONCEPT DES DROITS.

4. Les droits de l'enfant - protection (25 minutes)

Objectifs : donner aux participants une perspective plus large sur les droits de l'enfant, puis étudier leurs opinions sur la manière dont ces droits pourraient être protégés et dont les violations pourraient être empêchées. À chaque fois que possible, orienter la discussion sur les aspects spécifiques de ce qu'ils souhaiteraient / ce qu'ils connaissent / comment ils réagiraient, etc. À la fin de la section, nous décrirons quelques scénarios afin de mettre l'accent sur les sujets essentiels de la violence, de la pauvreté et des enfants invisibles.

Plusieurs recherches ont été menées récemment auprès d'enfants / de jeunes adultes comme vous sur les droits de l'enfant. Dans ces études, l'une des questions était destinée à recueillir les avis des enfants sur les domaines dans lesquels le gouvernement ou les pouvoirs publics devraient spécialement tenir compte des intérêts des enfants lorsqu'ils adoptent des lois ou qu'ils prennent des décisions.

DISTRIBUEZ AUX RÉPONDANTS UNE COPIE DE LA FICHE 1 (RÉSULTATS DE Q5A EB FLASH 273)

Que pensez-vous de ces résultats ?

- Êtes-vous surpris par l'un de ces résultats ?
- Vous attendiez-vous à ce que certaines propositions soient choisies par un plus grand / petit nombre de personnes ?
- Pourquoi ?

À la lecture de cette liste de droits, voyez-vous un domaine dans lequel vous pensez que les droits des enfants sont particulièrement en danger (autrement dit, dans lequel il est possible d'après vous que les droits des enfants ne soient pas bien définis ou protégés) ?

- Pourquoi considérez-vous que ces domaines particuliers pourraient être moins protégés ?
- De quelle manière les droits des enfants pourraient-ils être en danger d'après vous ?
- Qu'est-ce qui pourrait être fait d'après vous pour mieux protéger les droits des enfants dans ces domaines ?
- Comment cela pourrait-il être fait ?

- Quelle différence pensez-vous que cela entraînerait ?

SI LES SUJETS SUIVANTS NE SONT PAS ABORDÉS SPONTANÉMENT, CITEZ-LES ET PASSEZ EN REVUE LES QUESTIONS PRÉCÉDENTES :

PAUVRETÉ (y compris mendicité, enfants de la rue, pauvreté familiale, etc.)

ENFANTS INVISIBLES (y compris migrants non régularisés, etc.)

PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE (y compris à la maison, à l'école, harcèlement (physique et virtuel), etc.)

Voyez-vous d'autres groupes d'enfants dont les droits devraient être particulièrement protégés ou défendus d'après vous ?

- Quels groupes ?
- Pourquoi ont-ils besoin d'une attention particulière ?

5. Les droits de l'enfant - demande d'aide (25 minutes)

Objectifs : déterminer ce que les participants pensent qu'ils feraient / qu'ils pourraient faire s'ils estiment que leurs droits ont été violés. Nous commençons par leur demander ce qu'ils feraient dans l'état actuel des choses, puis nous étudions quelles autres possibilités ils aimeraient avoir et quelles idées ils ont. Enfin, nous revenons aux sujets essentiels de la violence, de la pauvreté et des enfants invisibles.

COMMENCEZ PAR INVITER LES PARTICIPANTS À TRAVAILLER PAR DEUX POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Que feriez-vous si vous pensiez que vos droits étaient menacés ou si vous ne pouviez pas exercer vos droits ?

- Où iriez-vous ?
- À qui en parleriez-vous ?
- Que pensez-vous qu'il se passerait ?

APRÈS CET EXERCICE, INVITEZ LES PARTICIPANTS À DISCUTER DE LEURS RÉPONSES ET À EXPLIQUER LEURS RAISONS.

En résumé, considérez-vous que vous savez quoi faire si vous estimez que vos droits sont menacés ?

- Pourquoi ?
- Comment la situation pourrait-elle être améliorée ?
- Quels types de choses changeriez-vous si vous le pouviez ?

S'il existe d'autres manières d'émettre une plainte, comment aimeriez-vous en être informés ?

- Si vous souhaitez faire passer une information à des enfants / jeunes adultes, comment faites-vous ?
- Où allez-vous si vous souhaitez vous renseigner sur un sujet particulier ?

RAPPELEZ LES TROIS SUJETS D'INTÉRÊT PARTICULIERS :

- PAUVRETÉ
- ENFANTS INVISIBLES
- PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

POUR CHAQUE GROUPE / DOMAINE, DEMANDEZ :

Que peuvent faire les enfants dans ce type de situation s'ils veulent une aide pour protéger leurs droits ?

- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour eux d'après vous ?
- Qu'est-ce que les aiderait le plus d'après vous ?

Voyez-vous d'autres groupes d'enfants dont les droits devraient être particulièrement protégés ou défendus d'après vous ?

- Quels groupes ?
- Pourquoi ont-ils besoin d'une attention particulière ?

6. RÉFLEXIONS FINALES (10 minutes)

Occasion de revenir sur les aspects qui n'ont pas été pleinement traités dans les phases précédentes de la discussion et d'épingler les principaux changements que les enfants souhaiteraient.

En considérant la discussion que nous avons menée ce soir, dans quelle mesure estimez-vous que vos droits sont reconnus et protégés ?

- Pourquoi ?

DEMANDEZ À CHAQUE RÉPONDANT D'ÉCRIRE DEUX CHOSES :

- LE DOMAINE DES DROITS DE L'ENFANT DANS LEQUEL IL EST LE PLUS URGENT QUE QUELQUE CHOSE SOIT FAIT
- LE CHANGEMENT OU LA MESURE QUI ENTRAÎNERAIT LA PLUS GRANDE DIFFÉRENCE POUR QUE LES ENFANTS PUISSENT ÉMETTRE UNE PLAINTÉ / OBTENIR UNE AIDE SI LEURS DROITS SONT MENACÉS

DEMANDEZ AUX RÉPONDANTS DE LIRE CE QU'ILS ONT ÉCRIT.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

- Une chose que vous n'avez pas eu l'occasion de dire plus tôt

Remerciez les répondants et clôturez la discussion.